

FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT DE FRANÇAIS
ECOLE DOCTORALE DE FRANÇAIS
ANTENNE DE BATNA



THEME :

Visées et stratégies argumentatives dans l'espace public contemporain : débat sur l'identité nationale en France.

Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de magistère

Option : **Sciences du langage**

Sous la direction du :

Pr. Samir ABDELHAMID

Présenté & soutenu par :

Mme Salima SRITI

Membres du jury :

- **Président** : Dr. Bachir BENSALAH, Université de Biskra.
- **Rapporteur** : Pr. Samir ABDELHAMID, Université de Batna.
- **Examineur** : Dr. Gaouaou MANAA, Université de Batna.

SOMMAIRE



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
Introduction générale	4
Chapitre I. L'argumentation : Une anthropologie du convaincre	12
I.1 Bref historique	12
I.2 Définitions de l'argumentation	14
I.2.1 L'argumentation au cours du 20 ^e siècle	14
I.2.2 Définition de l'argumentation retenue	25
I.3 L'argument	28
I.3.1 Définition de l'argument	28
I.3.2 Typologie des arguments	30
Chapitre II. L'argumentation dans une structure de l'échange	43
II.1 L'argumentation dans la communication :	44
II.2 De la discussion au débat	47
II.2.1 La conversation	49
II.2.2 La discussion	49
II.2.3 Définition du débat	50
II.3 Les différentes approches pour l'analyse argumentative	51
II.3.1 Une approche langagière	51
II.3.2 Une approche générique	51
II.3.3 Une approche stylistique	51
II.3.4 Une approche textuelle	52
II.3.5 Une approche communicationnelle	52
II.3.6 Une approche dialogique et interactionnelle	52



II.4 Les stratégies argumentatives _____	53
II.4.1 La justification _____	53
II.4.2 La réfutation _____	54
II.4.3 La concession _____	55
II.5 Les visées argumentatives dans l'espace public contemporain _____	58
II.5.1 Fonction cognitive de l'argumentation _____	58
II.5.2 Fonction relationnelle _____	59
II.5.3 Fonction identitaire _____	59
II.5.4 Fonction "pragmatique" _____	59
Chapitre III. _____ Considérations méthodologiques	
61	
III.1 Le forum de discussion sur internet _____	62
III.1.1 Le forum de discussion comme corpus _____	62
III.1.2 Le forum de discussion comme conversation _____	63
III.2 Notre corpus : présentation et méthodologie d'analyse	64
III.2.1 Présentation du corpus _____	64
III.2.2 Méthodologie d'analyse _____	72
Chapitre IV. L'argumentation sur le forum de discussion de Rue89 _____	77
IV.1 Le repérage des arguments _____	77
IV.2 L'identification des différentes stratégies argumentatives dans le débat public _____	80
IV.2.1 La justification _____	80
IV.2.2 La concession _____	88
IV.2.3 La réfutation _____	89
IV.3 Les visées argumentatives dans l'espace public contemporain _____	93



<i>Conclusion générale</i>	96
<i>Table des matières</i>	101
<i>Bibliographie</i>	105

INTRODUCTION



Introduction générale

Lorsque nous abordons les interactions verbales quotidiennes du point de vue de leur composition, nous sommes d'emblée saisi par l'ampleur de la production consacrée à l'argumentation. Il est vrai qu'une part importante de nos interactions quotidiennes consiste à légitimer nos actes, à justifier nos choix, à réfuter certaines opinions. Bref à argumenter.

Cependant, les études contemporaines des interactions verbales ne s'intéressent pas forcément à leur dynamique argumentative.

Et c'est ainsi que l'analyse du discours a dû prendre en charge l'étude de l'argumentation dans les interactions verbales quotidiennes jusqu'à en faire l'une de ses branches.

Parmi les différentes approches contemporaines, l'approche conversationnelle de l'argumentation, qui a pour principaux théoriciens MOESCHLER et PLANTIN, nous semble la plus apte à répondre à la notion d'argumentation au sein de l'interaction verbale quotidienne.

La présente étude s'intéresse à l'argumentation dans l'espace public contemporain. Elle se base sur le postulat que l'argumentation au sein de cet espace ne répond complètement à aucun cadre théorique, que chaque débat, chaque discussion, selon sa finalité, ses protagonistes, met en œuvre des stratégies argumentatives spécifiques et différentes. C'est pourquoi une



analyse au cas par cas, au stade actuel des recherches, s'impose.

Ce mémoire tentera d'apporter des éléments de réponses au questionnement ci-dessous

Quels sont les arguments utilisés dans ce type de débat ?

De quelle manière les participants au débat utilisent-ils ces arguments ? Autrement dit, quelles sont les stratégies déployées ?

Et enfin, est-ce que l'argumentation dans l'espace public vise à persuader comme l'indique la littérature ou bien, ses visées sont multiples et propres à chaque débatteur ?

Notre premier objectif est de cerner la notion d'argumentation et surtout dégager une typologie des arguments.

Une première tâche sera alors de définir l'argumentation à la lumière des principales théories de l'argumentation développées au cours du 20^e siècle et de dégager une typologie des arguments à même de rendre compte de la nature de l'argumentation dans l'espace public contemporain.

Notre deuxième objectif est de mettre en évidence le rôle que remplit l'argument dans ce type de débat, autrement dit de dégager les stratégies argumentatives mises en place par les acteurs du débat public pour légitimer leurs positions.



Afin d'arriver à notre troisième objectif, et de répondre aux questions : Pourquoi argumenter ? Et dans quel but ?, nous nous intéresserons aux visées argumentatives proposées dans la littérature afin de les vérifier par la suite par rapport à notre corpus.

Dans ce mémoire, nous formulerons une première hypothèse selon laquelle les débatteurs sur le forum auront tendance à utiliser davantage des arguments d'autorité et une argumentation sur la personne et que la principale stratégie utilisée sera une stratégie de réfutation plus qu'elle ne serait de justification ou de concession. Nous supposerons également, vu que ce genre de débat ne débouche que rarement sur un consensus, que les visées seraient alors cognitives et identitaires et dans une moindre mesure relationnelles (compte tenu de l'anonymat des foremeurs et du caractère virtuel des discussions sur un forum) ou pragmatiques (visée persuasive).

Pour répondre à notre problématique et vérifier nos hypothèses, nous avons pris comme corpus les discussions ayant eu lieu sur le forum de Rue 89. Ces discussions traitent du débat initié par Eric BESSON, alors ministre de l'immigration, sur la notion d'identité nationale en France.

Nous procéderons à une analyse descriptive et interprétative en repérant les arguments, en déterminant leurs types, surtout pour dégager les stratégies déployées et les visées de l'activité argumentative au sein de l'espace public contemporain.



Pour répondre au mieux à notre problématique, notre travail sera structuré en quatre chapitres :

Le premier chapitre, qui visera à cerner la notion d'argumentation, sera articulé en trois points essentiels. Le premier recensera les différentes approches de l'argumentation. Par la suite, nous définirons la notion de l'argumentation à la lumière de ces approches et nous nous arrêterons à la définition de l'argumentation par l'approche conversationnelle. Un dernier point sera consacré à la définition de l'argument retenue et une typologie de celui-ci.

Dans l'approche conversationnelle, l'argumentation est indéniablement indissociable de la communication ; le deuxième chapitre consistera donc à présenter l'argumentation dans la structure de l'échange, mais surtout à dresser une liste provisoire des stratégies et des visées argumentatives du débat.

Dans le troisième chapitre, nous situerons d'abord le forum de discussion comme interaction verbale asynchrone, nous le définirons comme polylogue en ligne, nous démontrerons l'intérêt de son utilisation comme corpus pour ce mémoire dans la mesure où il est représentatif de l'espace public contemporain. Par la suite, nous détaillerons le choix du corpus « les discussions sur le forum de Rue 89 portant sur le débat de l'identité nationale en France », le contexte socio-politique lors de ce débat et la constitution de notre corpus final. Un dernier point dans ce chapitre sera consacré à la méthodologie de travail que nous avons adoptée.



Enfin, le quatrième chapitre consistera à analyser le corpus, et à présenter les résultats obtenus. Nous y formulerons quelques observations en lien avec les objectifs de recherche.

CHAPITRE I

L'ARGUMENTATION : UNE ANTHROPOLOGIE DU CONVAINCRE



I. L'argumentation : Une anthropologie du convaincre

Introduction

L'argumentation a une histoire vieille de vingt-cinq siècles, remontant au VI^{ème} siècle avant J.-C. et le procès entre Tisiaet son maître Corax.

Dans ce chapitre, nous aborderons brièvement l'histoire de l'argumentation.

Dans un deuxième temps, nous exposerons les différentes approches de l'argumentation élaborées au cours du 20^e siècle afin d'en dégager la définition et l'approche de l'argumentation qu'on retiendra comme soubassement théorique tout au long de ce travail.

Nous exposerons par la suite, à la lumière de cette définition et au sein de cette approche, une typologie des arguments sur laquelle se basera notre analyse.

I.1 Bref historique

L'apparition des premières théories de l'argumentation remonte au VI^{ème} siècle avant J.-C., avec pour protagonistes Corax et son élève Tisias

« Cicéron, citant un texte perdu d'Aristote, affirme que « personne auparavant n'avait accoutumé de plaider avec méthode et technique, même si la plupart le faisait avec adresse



et précision » [Cicéron, Brutus 46] (le texte perdu d'Aristote est, selon Françoise DESBORDES [1996], la *Synagôgè technôn* ou " recueil de techniques " »¹

A partir de ces constats, les Sophistes ont développé une pensée éristique selon laquelle on peut soutenir deux thèses opposées sur n'importe quelle question. Ils développèrent ainsi le pouvoir manipulateur de l'art rhétorique.

Platon, qualifiant la rhétorique sophistique comme mauvaise puisque elle ne s'intéressait pas à la vérité mais uniquement à la manière de faire adhérer autrui à ses idées, profila l'exigence du vrai et développa la dialectique.

Aristote, disciple puis opposant de Platon, est considéré comme le premier théoricien de la rhétorique, avec son livre **Rhétorique**, en trois volumes.

Il définit les domaines de la rhétorique (**l'inventio, la dispositio, l'élocutio et l'action oratoire**) et les trois grands genres de discours (**le délibératif, le judiciaire, l'épidictique**) dans le premier volume.

Dans le livre II, il fait référence à l'**enthymème** ou **sylogisme tronqué**.

¹ BRETON Philippe, Histoire des théories de l'argumentation, Paris, La découverte & Syros, 2000, P.10



Enfin, le livre III prendra en considération le discours lui-même, en particulier l'**elocutio** (termes, figures) et la **dispositio** (organisation et enchaînements).

De la fin de l'empire romain jusqu'au milieu du 20^e siècle, la théorie argumentative connaît "une période de déclin"². La rhétorique devient alors «une théorie des figures de style et la partie argumentative se réduit progressivement sous le succès croissant de la démonstration et d'une certaine philosophie de l'évidence »³

I.2 Définitions de l'argumentation

De l'abondance des théories et approches de l'argumentation émane une pluralité de définition de cette notion.

Pour notre travail, il nous a paru logique de donner un petit aperçu des principales théories et approches de l'argumentation au 20^e siècle et d'en dégager une définition qui cerne la notion d'argumentation dans l'espace public.

I.2.1 L'argumentation au cours du 20^e siècle

A partir de la seconde moitié du 20^e siècle, on assiste au renouveau des théories de l'argumentation.

² BRETON Philippe, Histoire des théories de l'argumentation, Paris, La découverte & Syros, 2000, P.10

³ Ibid.



I.2.1.1 Chaïm PERLEMAN et le renouveau de la rhétorique

En effet, dès 1958, les travaux de Chaïm PERLEMAN et de L.OLBRECHTS-Tyteca inaugurent le renouveau épistémologique des théories de l'argumentation en tant qu' " art de convaincre". Les auteurs du Traité de l'argumentation la définissent comme « *les techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment.* »⁴

L'idée d'**adhésion** permet de définir l'importance de la notion d'**auditoire** (celui auquel s'adresse l'argumentation) puisque pour obtenir l'adhésion de son auditoire, l'**orateur** (celui qui argumente) doit tenir compte des croyances, des valeurs et des opinions de son **auditoire**.

En mettant en exergue la notion d'auditoire, les auteurs du traité insistent sur la dimension communicationnelle de l'argumentation, d'où l'intérêt majeur de leur théorie pour les études qui vont suivre.

Autre apport essentiel du traité est la construction d'un répertoire d'arguments classés en fonction des types de raisonnement :

Les arguments quasi logiques : ce sont les arguments proches des raisonnements formels, à caractère non-formel qui ouvrent la possibilité de controverse. Cette classe d'arguments

4 PERLEMAN Chaïm et de OLBRECHTS-TYTECA Lucie, Traité de l'argumentation, éditions de l'université de Bruxelles, 1970, P.5

regroupe les arguments de réciprocité, de transitivité, de comparaison et les arguments fondés sur la définition.

Les arguments basés sur la structure du réel : regroupent les argumentations sur la cause, la personne et ceux qui reposent sur des liens symboliques

Les liaisons qui fondent la structure du réel : on retrouve dans cette catégorie l'argumentation par l'exemple, l'illustration et l'analogie.

I.2.1.2 L'argumentation selon S .E. TOULMIN

Dans la même année (1958), est paru l'ouvrage « *les usages de l'argumentation* » de **S.E. Toulmin**.

L'auteur propose dans cet ouvrage un schéma de l'argumentation monologique composé de six éléments :

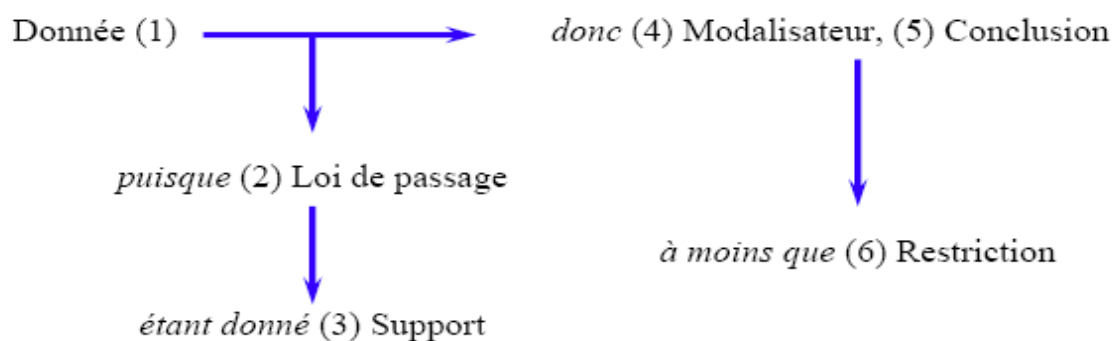


Figure 1 ⁵

⁵ Figure empruntée à PLANTIN Christian, *L'argumentation*, Paris, Le Seuil, 1996, P.23

Dans ce schéma, nous passons d'une **donnée (1)** à une **conclusion (5)**.

Une **loi de passage (2)**, généralement implicite, sert de principe pour passer de l'énoncé argument à l'énoncé conclusion.

Cette loi de passage est puisée dans un champ de principes raisonnables, de connaissances préalables : **le support (3)** ou le fondement de notre raisonnement qui est nuancé par l'intermédiaire d'un **modalisateur (4)**. **À moins que il** y est **restriction (6)**.

Pour éclairer ce schéma, Plantin⁶ propose l'exemple suivant :

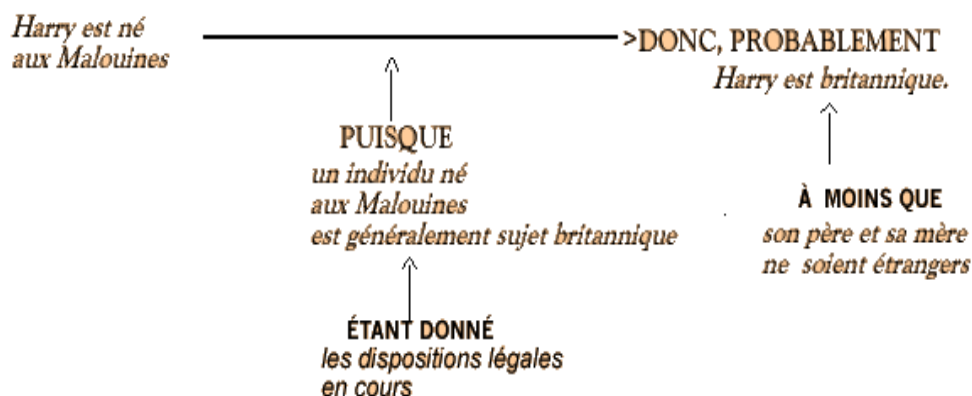


Figure 2

L'introduction de la notion de « *loi de passage* » dans le raisonnement argumentatif dans le modèle de **Toulmin** est une **redécouverte** de la notion traditionnelle de « **topos** »

6 PLANTIN, Christian, Essais sur l'argumentation. Introduction à l'étude linguistique de la parole argumentative, Kimé, Paris, 1990, P.28



I.2.1.3 La logique informelle et l'étude des fallacies

A partir des années 1970, naît aux Etats Unis une logique dite "*informelle*". Elle développe des instruments qui permettent d'analyser mais surtout d'évaluer les arguments.

Elle s'interroge principalement sur la nature et la structure des arguments, sur les critères qui garantissent leurs validités et sur les types de **paralogismes** qui sont « *une argumentation non valide, dont la forme rappelle celle d'une argumentation valide* »⁷.

Dans la conception de la *logique informelle*, la dimension normative dépasse la dimension descriptive. En effet, les travaux de **C.B.Hamblin** (1970), repris par **WOODS et Walton** (1982) dressent une typologie de 13 **fallacies** (ou paralogismes) qui invalident l'argumentation.

Selon **PLANTIN.CH**⁸, on parle de **fallacies** pour désigner :

toute application erronée d'une technique formelle de *déduction*;

toute infraction aux règles de *l'induction* ;

toute *analogie* défectueuse ;

7 CHARAUDEAU PATRICK et MAINGUENEAU Dominique, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Seuil, 2002, P.416

8 PLANTIN Christian, L'argument Du Paralogisme, in HERMES 15, 1995,
URL : http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/2042/.../HERMES_1995_15_245.pdf



toute conclusion fautive

À quoi il a ajouté des *fallacies* naissant :

des *observations* fautives ;

des *préjugés* erronés

I.2.1.4 Théorie logico-naturelle de J.-B. Grize

Grize travaille, depuis la fin des années 1960, à élaborer un modèle qui rende compte de l'argumentation en langue naturelle.

Grize ⁹ pose le postulat que « *toute action, tout comportement, et en particulier tout discours, repose sur le modèle mental de quelque réalité spécifique* ». Ce modèle mental, qui est en fait un ensemble de représentations, s'exprime dans le cadre des schématisations à l'aide d'un certain nombre d'opérations qu'on pourrait appeler "logiques" (parce qu'elles sont des opérations de pensée) et "discursives" (parce que la pensée se manifeste à travers le discours). La logique naturelle serait donc, par définition, la théorie de ces opérations logico-discursives, propres à engendrer des schématisations.

Pour Grize, cité par Amossy¹⁰, « l'argumentation considère l'interlocuteur, non comme un objet à manipuler mais comme un alter ego auquel il s'agira de faire partager sa vision. Agir sur lui,

9 GRIZE Jean Blaise, Logique Naturelle Et Représentations Sociales, in Papers on Social Representations Vol.2, 1993, P.3 URL : http://www.psr.jku.at/PSR1993/2_1993Grize.pdf

10 AMOSSY Ruth, L'argumentation Dans Le Discours, Paris, Nathan, 2000, P.



c'est chercher à modifier les diverses représentations qu'on lui prête, en mettant en évidence certains aspects des choses, en en occultant d'autres, en en proposant de nouvelles ».

Enfin Grize¹¹ affirme que tout discours en langue naturelle offre une dimension argumentative qui ne se conçoit pas en dehors d'un contexte social. Il ajoute qu'on peut dire que le discours proposé à l'auditeur est une image verbale de ce dont il est question, « une schématisation ».

I.2.1.5 Anscombe et Ducrot : l'argumentation dans la pragma-sémantique

Les deux linguistes s'intéressent aux moyens linguistiques dont dispose le "sujet parlant" ou le "locuteur" pour orienter son discours et chercher à atteindre des objectifs argumentatifs.¹²

Ils se sont alors penchés sur deux phénomènes argumentatifs de nature linguistique qui concernent les marques argumentatives ou connecteurs, d'une part, et les règles rendant possible l'activité argumentative, de l'autre. C'est ce qui a donné naissance à la théorie de "l'argumentation dans la langue" qui aura pour principale tâche de voir du côté de la distinction faite entre pragmatique et sémantique. À la séparation entre sémantique et pragmatique, Ducrot et Anscombe ont opposé une conception de la pragmatique intégrée. Dans ce cadre, ils insistent sur les fonctions argumentatives et énonciatives du langage :

11 GRIZE Jean Blaise, op. cit.

12 MOESCHLER Jacques, Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours, Paris, Hatier, 1985, p.45



« Non seulement la valeur argumentative d'un énoncé est, dans une large mesure, indépendante de son contenu informatif, mais elle est susceptible de déterminer partiellement ce contenu. Ce qui amène à refuser la séparation entre sémantique, qui serait consacrée aux notions de vérité et la valeur informative, et la pragmatique, qui concerne l'effet, notamment l'influence argumentative, que la parole prétend posséder »¹³

Selon les deux linguistes, quand nous évoquons l'argumentation, « nous nous référons toujours à des discours comportant au moins deux énoncés E1 et E2 dont l'un est donné pour autoriser, justifier ou imposer l'autre ; le premier est l'argument, le second est la conclusion »¹⁴.

Ainsi, argumenter c'est représenter un énoncé comme destiné à en faire admettre un autre, explicite ou implicite. En effet, cette conception de l'argumentation se donne pour tâche de considérer ce qui, dans la signification des entités linguistiques, autorise certains enchaînements discursifs à partir d'énoncés et rend peu probables d'autres enchaînements, ce que Oswald Ducrot appelle "la construction du sens de ces énoncés". Ducrot précise que le sens de l'énoncé est « *visé par le locuteur* » et « *la signification de la phrase n'est pas quelque chose de communicable, [...] elle n'est pas quelque chose qui puisse se dire* »¹⁵

13 DUCROT Oswald, Les échelles argumentatives, Paris, Minuit, 1980, p.72

14 ANSCOMBRE, Jean-Claude et DUCROT, Oswald, L'argumentation dans la langue, Bruxelles, Mardaga, 1983, p.163

15 DUCROT Oswald et al., Les Mots Du Discours, Minuit, Paris, 1980, P.12



I.2.1.6 La pragma-dialectique

La théorie pragma-dialectique est une *théorie de l'argumentation* utilisée pour analyser et évaluer les arguments émis par les acteurs sociaux, au sein de leurs pratiques langagières.

On y définit l'argumentation comme un *acte de langage* complexe qui, dans l'emploi d'une langue naturelle, comprend des objectifs de communication spécifiques.

Van Eemeren et Grotendorst fondent un nouveau modèle d'analyse du discours, en se basant sur, d'un côté, la dialectique formelle normative, et de l'autre, les théories pragmatiques descriptives.

Le modèle pragma-dialectique de Van Eemeren et Grotendorst aboutit à la mise en place d'un *modèle idéal de la discussion critique* qui se présente à la fois comme une méthode d'analyse et un outil d'évaluation du contenu analysé (*arguments valides, fallacies* etc.). Le modèle permet en effet d'entrer dans le détail de l'argumentation, et d'analyser la nature et la distribution des actes de langage.



I.2.1.7 Les approches conversationnelles de l'argumentation

L'approche conversationnelle situe l'argumentation dans un cadre dialogique mettant l'accent sur l'aspect essentiel de l'argumentation qui n'est autre que **l'interaction**.

Elle a pour principaux théoriciens, MOESCHLER qui s'intéresse à l'analyse des conversations et PLANTIN avec l'étude des interactions argumentatives.

- **L'analyse des conversations**

Cette analyse s'attache à faire le lien entre faits argumentatifs et faits conversationnels

Selon MOESCHLER¹⁶, « toute interaction verbale, dont le lieu de réalisation est la conversation, définit un cadre de **coaction** et d'**argumentation**. A savoir, un espace où certaines actions étant engagées, ou certaines « conclusions » visées, les interlocuteurs sont obligés de débattre, perdre ou gagner la face, marquer des points, négocier pour arriver ou non à une solution, confirmer des opinions ou polémiquer. L'analyse du discours conversationnel aura donc pour objectif de mettre à jour les coactions et argumentations qui interviennent dans les interactions verbales ».

16 MOSCHLER Jaques, Argumentation et Conversation, Eléments pour une analyse pragmatique du discours, Paris, Hatier-Crédif, 1985, P.14



Cette approche porte sur l'étude des conversations authentiques aussi diverses soient-elles : conversations familiales, transactions commerciales, débats politiques ...

- **L'analyse des interactions argumentatives**

Cette approche pose comme principes : « *parler c'est échanger, et c'est changer en échangeant* »¹⁷ ; l'argumentation est alors un trait inhérent au discours.

C'est dans ce sillage que PLANTIN pose comme condition nécessaire à l'interaction argumentative la présence de désaccords. L'interaction argumentative est donc confrontation d'opinions.

Pour Plantin¹⁸ , « *la conception interactionnelle ancre l'argumentation dans la divergence et la confrontation de points de vue. Une situation langagière donnée commence à devenir argumentative dès qu'un acte de langage n'est pas ratifié par l'allocutaire, ne serait-ce que de manière non verbale. [...]. La communication est pleinement argumentative lorsque la différence de discours est problématisé par une Question, et que se dégage nettement les trois rôles actanciels de Proposant, d'Opposant et de Tiers* ».

17 Cité par AMOSSY Ruth, L'argumentation Dans Le Discours, Paris, Nathan, 2000, P.225

18 Cité par AMOSSY Ruth, L'argumentation Dans Le Discours, Paris, Nathan, 2000, P.22



I.2.2 Définition de l'argumentation retenue

La diversité des théories et approches de l'argumentation que nous avons vues précédemment implique une pluralité de définitions de la notion d'argumentation, parmi celles-ci ; nous citons:

PERELMAN et OLBRECHTS-Tyteca définissent l'argumentation *comme « les techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment. »¹⁹.*

De son côté, Jean-Blaise GRIZE affirme que l'argumentation est *« une démarche qui vise à intervenir sur l'opinion, l'attitude, voire le comportement de quelqu'un »²⁰* par le discours.

PERELEMAN et GRIZE définissent donc l'argumentation dans une optique d'échange, de communication dans la mesure où celle-ci vise à agir sur un auditoire. Ils s'intéressent alors aux opérations logiques effectuées en langue naturelle qui assurent l'adhésion des esprits.

La pragma-dialectique envisage l'argumentation comme *« une activité verbale et sociale visant à accroître (ou à diminuer) aux yeux de l'auditeur l'acceptation d'une position controversée en présentant une constellation de propositions*

19 PERLEMAN Chaïm et de OLBRECHTS-TYTECA Lucie, *Traité de l'argumentation*, éditions de l'université de Bruxelles, 1970, P.5

20 AMOSSY Ruth, *L'argumentation Dans le Discours*, Paris, Nathan, 2000, P.12



destinées à justifier (réfuter) cette position devant un juge rationnel » (Van Eemeren et al, 1984 :53)²¹ .

L'argumentation est donc considérée comme un processus dialogique pour résoudre des conflits en proposant des arguments que les normes posées permettent d'en juger la validité.

Breton analyse l'argumentation dans une perspective communicationnelle, mais surtout éthique : « *L'argumentation, moyen puissant pour faire partager par autrui une opinion (qui peut avoir comme conséquence une action), s'écarte aussi bien de l'exercice de la violence persuasive que du recours à la séduction ou à la démonstration scientifique.* »²²

Breton²³ définit par la suite le champ de l'argumentation qui s'articule autour de trois éléments essentiels :

argumenter, c'est d'abord communiquer : nous sommes donc dans une « situation de communication » qui implique, *comme toute situation de ce type, des partenaires et un message, une dynamique propre,*

argumenter n'est pas convaincre à tout prix, ce qui suppose une rupture avec la manipulation au sens où celle-ci n'est pas regardante sur les moyens de persuader,

21 Cité par : AMOSSY Ruth, *ibid.* P.16

22 BRETON phillipe, *L'argumentation Dans La Communication*, Paris, La Découverte, 2003, P.4

23 *Ibid.* P.16-17



argumenter, c'est raisonner, proposer une opinion à d'autres en leur donnant de bonnes raisons d'y adhérer.

Pour MOSCHELER²⁴, l'argumentation est « *indissociable de polémique* ». Il place le discours argumentatif toujours face à un contre discours. Il oppose argumenter à prouver et déduire. Il ajoute à ce titre que « *cette propriété qu'a l'argumentation d'être soumise à la réfutation me semble être une de ses caractéristiques fondamentales et la distingue nettement de la démonstration ou de la déduction, qui, à l'intérieur d'un système donné, se présente comme irréfutable* »²⁵

Quant à PLANTIN Ch., il considère l'argumentation comme « *une opération qui prend appui sur un énoncé assuré (accepté), l'argument, pour atteindre un argument moins assuré (moins acceptable), la conclusion.* »²⁶. Cette définition se limite aux instruments linguistiques. Elle peut être complétée par une autre plus large : l'argumentation est « *l'ensemble des techniques (conscientes ou inconscientes) de légitimation des croyances et des comportements. Elle cherche à influencer, à transformer ou renforcer les croyances ou les comportements (conscients ou inconscients) de sa ou de ses cibles* »²⁷.

24 MOESCHLER Jacques, Argumentation et Conversation, Eléments pour une analyse pragmatique du discours, Paris, Hatier, 195, P.46

25 Ibid.

26 PLANTIN Christian, L'argumentation, Paris, Seuil, 1996, P.24

27 Ibid.



Enfin, Plantin place l'argumentation du point de vue du dialogue, et la définit comme étant « tout discours produit dans un contexte de débat orienté par une question. »²⁸

La notion d'argumentation est donc envisagée comme une forme de discours qui vise à obtenir l'adhésion aux thèses qu'on présente. L'argumentation a dès lors pour but de modifier les savoirs, les croyances et les opinions d'autrui en essayant de démontrer, en s'efforçant de convaincre, en s'attachant à persuader.

I.3 L'argument

I.3.1 Définition de l'argument

La rhétorique argumentative traditionnelle distingue trois types d'arguments²⁹ :

L'argument éthique ou éthos : c'est l'image de soi que le locuteur présente à ses interlocuteurs à travers son discours, afin d'exercer une influence sur eux.

L'argument pathétique ou pathos : c'est l'ensemble des émotions que l'orateur cherche à provoquer chez ses interlocuteurs.

²⁸ Ibid. P.26

²⁹ CHAREAudeau Patrick Et MAINGUENEAU Dominique, Dictionnaire D'analyse Du Discours, Paris, Seuil, 2002, P.65



L'argument logique ou logos : représente le raisonnement et le mode de construction de l'argumentation. Il s'adresse à l'esprit rationnel de l'interlocuteur, au sens logique et dépassionné.

Pour MOESCHLER³⁰, « *Argumenter revient donc à donner des raisons pour telle ou telle conclusion. Les raisons constituent, lorsqu'elles sont énoncées, autant d'arguments. Une argumentation consiste donc en une relation entre un ou des arguments et une conclusion.* »

En reprenant la définition de l'argumentation citée plus haut : « *une opération qui prend appui sur un énoncé assuré (accepté), l'argument, pour atteindre un argument moins assuré (moins acceptable), la conclusion.* »³¹, on se rend compte qu'un argument est un énoncé en rapport avec sa conclusion qu'il cherche à faire admettre.

A partir de ces deux dernières définitions, celles de Moeschler et de Plantin, on peut donc dire qu'un **argument** permet de faire admettre une conclusion sur la base d'une relation qui n'est pas de nature logique, mais de nature idéologique. Un argument ne dispose pas d'une force en soi. Cette force varie selon les époques, selon les milieux sociaux, selon la nature et la position des locuteurs, selon le contexte, selon les environnements intellectuels.

30 MOESCHLER Jacques, *ibid*, P.46

31 PLANTIN Christian, *L'argumentation*, Paris, Seuil, 1996, P.24



I.3.2 Typologie des arguments

Pour cette partie, nous nous référons à la typologie proposée par PLANTIN ³² :

- 1) L'argumentation manipule des objets et des relations entre objets
 - a. Causalité et argumentation
 - b. Argumentation et analogie
 - c. Argumentations sur la nature des choses et leur définition

- 2) L'argumentation subit les contraintes du langage dans lequel elle se développe
 - a. L'argumentation comme transformation d'énoncés
 - b. Désignations et prises de position
 - c. L'argumentation "dans la langue"

- 3) L'argumentation est un processus interactif
 - a. Argumentations liées à la structure de l'interaction
 - b. Le partage des énoncés
 - c. Les argumentations sur la personne
 - d. Les argumentations d'autorité

32 PLANTIN Christian, L'argumentation, Paris, Seuil, 1996, P .47



I.3.2.1 L'argumentation manipule des objets et des relations entre objets

I.3.2.1.1 Causalité et argumentation

A ce stade, il faut distinguer entre les argumentations établissant une relation causale et celles exploitant celle-ci.

I.3.2.1.1.1 Argumentation établissant une relation causale

Elle a pour but d'établir un lien causal entre deux événements, l'un de ces événements ayant le statut de thèse qu'on cherche à confirmer ou à infirmer.

Cette argumentation rigoureuse a une force de conviction qui paraît irrésistible, néanmoins le «*paralogisme de la fausse cause*» qui est un lien de causalité erroné entre deux événements permet la **réfutation** de cette argumentation.

I.3.2.1.1.2 Argumentation exploitant une relation causale

I.3.2.1.1.2.1 Argumentation par l'effet

Si une cause est régulièrement associée à un effet de façon biunivoque et si l'effet est constaté, alors on peut affirmer la cause.

Exemple : s'il a une cicatrice, c'est qu'il a été blessé.

Dans ce cas, on parle également d'argumentation par le signe : « *il n'y a pas de fumée sans feu* »



I.3.2.1.1.2.2 Argumentation par la conséquence

C'est un mode d'argumentation fréquent dans la vie courante. L'argumentation est alors dite pragmatique.

Sa réfutation (contre-argumentation de l'opposant) consiste en la présentation des mauvaises conséquences « *réfutation par les effets pervers* ».

I.3.2.1.2 Argumentation et analogie

L'argumentation par l'analogie joue un rôle prépondérant dans la production et la justification des propositions malgré l'incertitude de sa valeur explicative.

Plantin³³ propose un schéma de l'analogie argumentative comme suit :

- 1) La vérité d'une proposition (P), la pertinence d'une ligne d'action (A) sont en débat ;
- 2) La proposition (P') est tenue pour vraie, l'action (A') pour adéquate ;
- 3) (P) et (A) sont analogues respectivement à (P') et (A') sous tel et tel aspect.
- 4) Donc (P) est vraie et (A) efficace.

Les expressions suivantes articulent explicitement des analogies :

P est analogue à, est identique à, ressemble, est semblable à, est à l'image de, rappelle, correspond à, ... P'.

33 PLANTIN Christian, L'argumentation, Paris, Seuil, 1996, P. 51.

P et P' sont homologues, sont du même genre, il y a des similarités entre P et P'.

Ainsi (que), de même que, comme, ... P', P.

*Elle peut être réfutée soit sur le **fond** (montrer que le thème diffère de l'analogie sous certains aspects essentiels) soit sur sa "**surexploitation**" (en retournant l'analogie établie dans le discours du proposant pour la mettre au service du discours d'opposition).*

I.3.2.1.3 Argumentations sur la nature des choses et leur définition

« La définition argumentative consiste à définir un terme de telle sorte que la définition exprime une prise de position favorable ou défavorable vis-à-vis de l'objet défini »³⁴

Dans ce cas, la définition ne porte que sur tel ou tel aspect de l'objet défini, aspect qui sert l'argumentation.

I.3.2.2 L'argumentation subit les contraintes du langage dans lequel elle se développe

I.3.2.2.1 L'argumentation comme transformation d'énoncés

L'argumentation y est présentée comme une "*paraphrase argumentative*" en reformulant la conclusion pour lui donner un argument.

34 Op.cit., P.53



On peut aussi, dans l'argumentation par transformation d'énoncés, argumenter en donnant le contraire : a est p donc non-a est non-p.

Ou alors on peut utiliser le lien métonymique comme lien d'argument dans lequel ce qui vaut pour l'un, vaut forcément pour l'autre.

I.3.2.2.2 Désignations et prises de position

Le mot, selon Plantin, a une double fonction : désigner et orienter.

Voici l'exemple :

A : J'ai fini d'analyser tel document

B : Je l'ai également fait, il était facile.

"facile" ne fait pas que désigner la nature du document mais sert également à orienter le discours vers une conclusion :

"il était facile" peut être considéré comme un argument visant la conclusion "tu n'as pas de quoi être fier"...

I.3.2.2.3 L'argumentation "dans la langue"

I.3.2.2.3.1 Les topoï

Le topos ou lieu commun est défini comme opinion partagée ou principes généraux communément admis.



D'après Plantin, il s'agit d' « *un instrument linguistique connectant certains mots, organisant les discours possibles et définissant les discours " acceptables", cohérents dans cette communauté* »³⁵

Le topos peut être réfuté parce que non pertinent, ou alors carrément nié.

I.3.2.2.3.2 Les connecteurs

Les connecteurs sont des morphèmes - adverbes, conjonctions de coordination, conjonction de subordination,... - qui établissent des liaisons entre des énoncés.

Les connecteurs argumentatifs sont définis par Plantin comme des « *mots de liaison et d'orientation qui articulent les informations et les argumentations d'un texte. Ils mettent notamment l'information du texte au service de l'intention argumentative globale de celui-ci.* »³⁶

Moeschler³⁷ parle de connecteur pragmatique qu'il définit comme suit : « *Un connecteur pragmatique est une marque linguistique, appartenant à des catégories grammaticales variées (conjonctions de coordination, conjonctions de subordination, adverbes, locutions adverbiales), qui :*

35 ibid. P.66

36 ibid, P.67

37 MOESCHLER Jacques et REBOUL Anne, Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours, Paris, Armand Colin,1998, P.77



a- articule des unités linguistiques maximales ou des unités discursives quelconques.

b- donne des instructions sur la manière de relier ces unités.

c- impose de tirer de la connexion discursive des conclusions qui ne seraient pas tirées en son absence. »

Les connecteurs argumentatifs sont définis par Plantin comme des « mots de liaison et d'orientation qui articulent les informations et les argumentations d'un texte. Ils mettent notamment l'information du texte au service de l'intention argumentative globale de celui-ci. »³⁸

Les connecteurs argumentatifs³⁹ (marqueurs d'une orientation argumentative) peuvent être classés en :

- a. connecteurs concessifs (mais, pourtant, cependant, etc.)
- b. introducteurs d'explication et de justification (car, parce que, puisque, etc.)
- c. hypothétique (si - alors)
- d. simples marqueurs d'un argument (même, d'ailleurs, de plus, etc.)

38 PLANTIN Christian, Op.cit., P.67

39 CHARAUDEAU PATRICK et MAINGUENEAU Dominique, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Seuil, 2002, P.128



I.3.2.2.4 L'argumentation comme sémantique intentionnelle

Selon Plantin, un énoncé doit être analysé en relation avec la "poursuite du discours" dans la mesure où le sens d'un mot ne se trouve pas à l'intérieur du mot mais dans le cadre discursif.

Dans ce cas, l'énoncé argument trouve sa définition dans l'énoncé conclusion qui reflète fidèlement l'intention linguistique de l'argumentateur.

I.3.2.3 L'argumentation est un processus interactif

I.3.2.3.1 Argumentations liées à la structure de l'interaction

L'argumentation est la confrontation d'un discours orienté par une question et d'un contre discours. Plantin examine trois formes argumentatives qui jouent un rôle prépondérant dans l'interaction argumentative.

I.3.2.3.2 L'argumentation par la force

L'argumentation par la force désigne toute argumentation tentant sous la contrainte à faire admettre une proposition.

I.3.2.3.3 La charge de la preuve

Fondée sur la définition de la doxa – point de vue particulier, celui du dominant, qui se présente et s'impose comme point de vue général, universel-, la charge de la preuve joue un rôle important en argumentation. Elle peut être illustrée, comme le fait PLANTIN par l'exemple : *Je continue à faire la*



même chose à moins que vous ne me donniez une bonne raison de changer.

I.3.2.3.4 L'argumentation par l'ignorance

Elle est liée à la charge de la preuve, elle recoupe la question du raisonnement par défaut qui est parfaitement valide.

Exemple :

A : Trouves-tu une autre solution à ce problème ?

B : ...

A : Tu n'as pas trouvé, donc ma solution est la meilleure pour l'instant.

L'argumentation par l'ignorance passe aussi par l'absence de preuve : pas de preuve contre l'accusé, donc il est innocent.

I.3.2.3.5 Le partage des énoncés

L'argumentation est fondée sur les "accords préalables" propres à une communauté de parole et qui sont indispensables au débat.

I.3.2.3.5.1 L'implicite dans l'argumentation

I.3.2.3.5.1.1 Argumentation sans loi de passage

C'est le cas où une prémisse fait défaut, elle peut être omise parce que bien connue de tous les participants.



Cette argumentation est parfois appelée **enthymème** ou **syllogisme tronqué**

Selon Van Eemeren & Grootendorst, cité par Amossy⁴⁰, « le locuteur peut renforcer l'effet de son argumentation sur l'auditeur en n'entrant pas dans les détails et en présentant les prémisses ou les conclusions comme allant de soi par le fait qu'il ne les mentionne pas explicitement »

I.3.2.3.5.1.2 Argumentation sans conclusion

Exemple1 :

A : il fait froid ici.

Cet énoncé est un argument justifiant une action "fermez la fenêtre" ou "montez le chauffage"

Exemple 2 :

Q : devrions-nous acheter ce livre ?

Proposant : X l'a fait et l'a aimé.

Cet énoncé "a aimé" est quant à lui envisagé comme argument visant une conclusion (selon l'accord préalable sur X) :

40 AMOSSY Ruth, L'argumentation Dans Le Discours, Paris, Nathan, 2000, P. 118



Soit X est prestigieux et bien perçu alors la conclusion serait "oui, achetons-le" ou alors X a mauvais goût et la conclusion serait "non, jamais"

I.3.2.3.5.2 L'implicite argumentatif

L'implicite est une caractéristique foncière de l'argumentation. C'est aux destinataires d'explicitier le discours. C'est là une manière de mobiliser l'argumenté, de l'amener à la conclusion.

M. Charolles, cité par Tutescu⁴¹, dit à ce sujet : « laisser à l'argumenté le soin de conclure, c'est l'intégrer, donc le faire déjà adhérer, c'est aussi l'amener à penser que le raisonnement est très fort puisque sa conclusion ne mérite pas d'être énoncée tant elle va de soi »

I.3.2.3.6 Les argumentations sur la personne

Ce mode d'argumentation opère en disqualifiant l'argumentateur. C'est donc une stratégie de rejet plus qu'un processus argumentatif.

Pour ce faire, on peut soit mettre en contradiction la personne avec elle-même ; cette tactique de mise en contradiction englobe :

- la mise en contradiction des paroles.

- la mise en contradiction des paroles et des actes

41 TUTESCU Mariana, L'argumentation, Introduction à L'étude du Discours,
URL:// <http://ebooks.unibuc.ro/lls/MarianaTutescu-Argumentation/22.htm>



- la mise en contradiction des paroles et des croyances.

- la mise en contradiction des prescriptions et des pratiques.

Ou alors, on peut passer par l'attaque personnelle contre l'adversaire en usant de propos négatifs à son égard, en ironisant sur lui ...

I.3.2.3.7 Les argumentations d'autorité

L'argument d'autorité est un argument de "confirmation".

La forme de cette argumentation est : P car X dit que P et X est une autorité en la matière.

L'argument d'autorité vise donc à rendre légitime une proposition en faisant appel à une personne ou une institution considérée comme digne de foi.

Sa réfutation la plus classique consiste en une attaque contre la personne ou l'institution citée, ou encore opposer à l'autorité citée une autre autorité qui la contredit.

CHAPITRE II

L'ARGUMENTATION DANS UNE STRUCTURE DE L'ÉCHANGE



II. L'argumentation dans une structure de l'échange

Comme l'affirme **AMOSSY**, « *l'argumentation ne constitue pas un dispositif autonome et distinct : elle s'insère dans la dynamique d'ensemble de l'interaction verbale. Elle est déterminée par les cadres de la communication : le dispositif d'énonciation qui règle les échanges entre les partenaires, les genres institutionnalisés dans des champs divers (politique, médiatique, intellectuel, littéraire...)* »⁴²

C'est dans cette perspective selon laquelle l'argumentation est indissociable de la communication que nous abordons la notion d'argumentation dans ce chapitre.

Pour ce faire, nous évoquerons en premier lieu l'argumentation comme trait inhérent de la communication donc des interactions verbales.

Nous proposerons ensuite, à la lumière de la typologie des interactions verbales, une définition de la discussion (confrontation d'idées contradictoires) et par extension du **débat** en tant que genre particulier des interactions verbales (vu que notre travail s'intéresse **au débat dans l'espace public contemporain**).

L'analyse argumentative constituera le troisième point abordé dans ce chapitre.

42 AMOSSY Ruth, L'argumentation dans le discours, Paris, Nathan, 2000, P.226



Enfin, nous essayerons de proposer quelques stratégies et visées argumentatives que l'on pourrait retrouver dans le débat public.

II.1 L'argumentation dans la communication :

L'argumentation est omniprésente dans la vie quotidienne. En ce sens Pierre Oléron écrit :

«L'argumentation fait partie de notre vie quotidienne. (...) chacun de nous, par ailleurs, à divers moments, en diverses circonstances, est amené à argumenter, qu'il s'agisse de plaider sa cause, de justifier sa conduite, de condamner ou de louer amis, adversaires, hommes publics ou parents, de peser le pour et le contre d'un choix ou d'une décision. Et il est la cible d'arguments développés par d'autres dans les mêmes contextes, sur les mêmes sujets»⁴³.

Partant de ce constat, on pourrait déduire que tout échange, toute interaction verbale comporte une dimension argumentative, qu'elle soit explicite ou non.

C'est dans cette optique que Christian Plantin définit l'interaction argumentative *« comme une situation de confrontation discursive au cours de laquelle sont construites des réponses antagonistes à une question. »⁴⁴*

43 OLÉRON Pierre, L'argumentation, Que sais-je? Presses Universitaires de France, Paris, 1983, p.19

44 PLANTIN Christian, « Le trilogue argumentatif. Présentation de modèle, analyse de cas » in Langue Française 1 12, décembre 1996



Phillipe BRETON ⁴⁵ propose, autre que le schéma traditionnel de la communication, un schéma qui serait applicable à la situation d'argumentation.

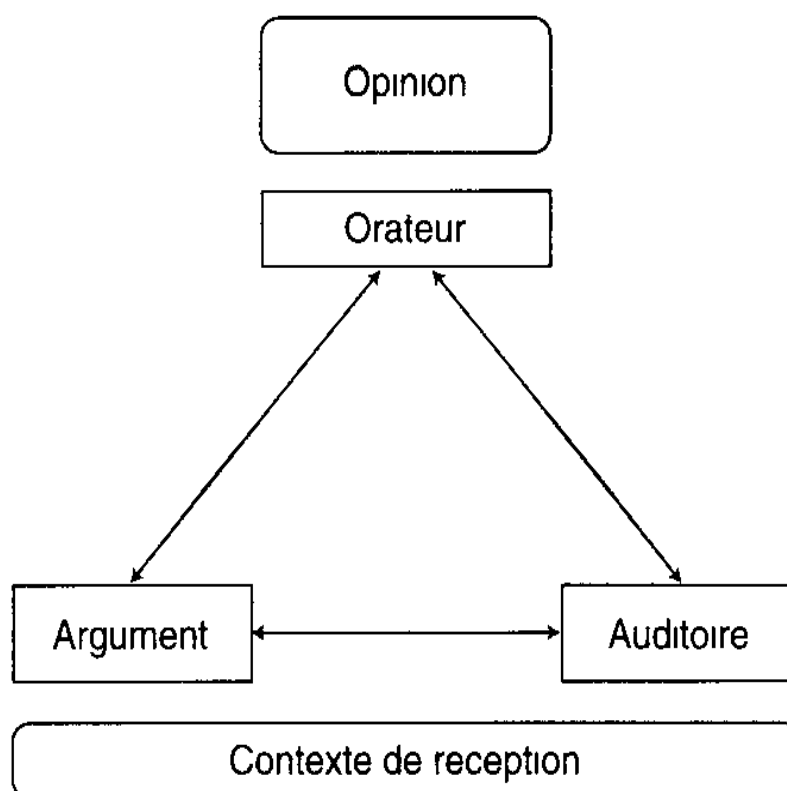


FIGURE 1— LE SCHÉMA DE LA COMMUNICATION ARGUMENTATIVE

Nous pouvons distinguer dans ce schéma différents niveaux en argumentation : l'opinion de l'orateur, l'orateur, l'argument défendu par l'orateur, l'auditoire que l'orateur veut convaincre d'adhérer à l'opinion qu'il lui propose et le contexte de réception⁴⁶

45 BRETON Phillipe, *L'argumentation dans la communication*, La Découverte, Paris, 2003, P.20

46 Ibid.. P. 19



- ***l'opinion de l'orateur*** ; elle appartient au domaine du vraisemblable ; il peut s'agir d'une thèse, d'une idée ou d'un point de vue.

- ***l'orateur***, celui qui argumente, pour lui-même ou pour autrui.

- ***l'argument défendu par l'orateur*** ; il s'agit de l'opinion de l'orateur mise en forme pour convaincre ;

- ***l'auditoire que l'orateur veut convaincre d'adhérer à l'opinion qu'il lui propose*** ; il peut s'agir d'une personne, d'un public, d'un ensemble de publics, ou même, dans un cas limite, de l'orateur lui-même lorsqu'il cherche à « s'autoconvaincre » ;

- ***le contexte de réception*** ; il s'agit de l'ensemble des opinions, des valeurs, des jugements que partage un auditoire donné, qui sont préalables à l'acte d'argumentation et qui vont jouer un rôle dans la réception de l'argument, dans son acceptation, son refus ou l'adhésion variable qu'il va entraîner.



II.2 De la discussion au débat

Avant de proposer une définition du débat, il convient d'abord de le mettre dans le cadre théorique des interactions verbales.

C. Kerbrat-Orecchioni ⁴⁷ propose une typologie des interactions verbales basée sur six critères :

- La nature du site.
- Le nombre et la nature des participants.
- La formalité.
- Le but.
- Le ton.
- D'autres axes : la durée, le rythme...

Dans cette typologie, le débat se distingue des autres types d'interactions (comme la conversation, l'entretien, l'interview) par le but, la nature des participants et la formalité qui sont des points importants pour sa définition.

R.Vion⁴⁸ propose une autre typologie des interactions verbales définie par des interactions « *à structure d'échange* »

47 KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, Les interactions verbales-Tome1, Armand Colin, 1990, P.12

48 VION Robert, La Communication Verbale, Analyse des Interactions, Hachette-Supérieure, 1992, P128



et d'autre « *sans structure d'échange* ». Il admet en outre quatre critères pour une classification plus précise des interactions :

- **Symétrie / complémentarité** : on parle de symétrie lorsque il y a égalité entre les interactants ; alors que la complémentarité implique une différence entre les interactants (statut respectif)
- **Coopération / compétition** : lorsque on recherche un consensus par l'interaction, on parle de coopération. La compétition dans l'interaction débouche en revanche sur une dispute.
- **Nature de la finalité** : peut être soit interne à l'interaction, soit externe
- Caractère formel / non formel de l'interaction

Dans la typologie de VION, le débat se trouve dans la catégorie des interactions symétriques, compétitives (même si la dimension coopérative existe), à finalité externe et dont le caractère peut être formel ou non.

Cependant, avant de pouvoir définir le débat en tant que genre particulier d'interaction verbale, il conviendrait de définir la conversation qui est la forme la plus courante des interactions verbales et la discussion qui, comme le débat, se caractérise par sa fonction argumentative.



II.2.1 La conversation

La conversation représente la forme la plus courante de l'échange verbal⁴⁹. Elle est fondée sur le principe d'égalité entre les interactants. Elle se caractérise donc par une forte symétrie des places entre les participants à la conversation⁵⁰.

C'est pourquoi, au cours de la conversation c'est la coopération qui l'emporte sur la compétitivité. Son but est purement interne.

II.2.2 La discussion

La discussion est perçue comme un cas particulier de la conversation, parce qu'elle se déroule selon le même schéma. Néanmoins elle est centrée sur la fonction argumentative. En effet, les interlocuteurs agissent les uns sur les autres dans le but d'imposer leurs propres opinions à propos d'un sujet particulier⁵¹. Quelles que soient les relations entre ses participants, la discussion se déroule comme si c'était une interaction symétrique⁵². La discussion peut être orientée soit vers la coopération (rechercher un accord) soit vers la compétitivité (déboucher sur une dispute). Le but de la discussion peut être soit interne soit externe.

49 KERBRACHT-ORECCHIONI, Op.cit.

50 VION, op.cit

51 KERBRACHT-ORECCHIONI, Op.cit.

52 VION, Op.cit



II.2.3 Définition du débat

C. KERBRAT-ORECCHIONI définit le débat comme étant « *une discussion plus organisée, moins informelle : il s'agit encore d'une confrontation d'opinions à propos d'un objet particulier, mais qui se déroule dans un cadre « préfixé » – Sont ainsi en partie prédéterminés la longueur du débat, la durée et l'ordre des interventions, le nombre des participants, et le thème de l'échange. En outre, un débat comporte généralement un public, et un « modérateur* ⁵³».

L'auteur ajoute que même en l'absence du public et du modérateur, ceux-ci sont intériorisés par les participants.

Ces définitions (celles de la discussion et du débat) mettent l'accent sur le caractère le plus important de ces deux types d'interactions : la confrontation d'opinion donc leur caractère argumentatif, objet de la présente étude.

53 KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, Les interactions verbales-Tome1, Armand Colin, 1990, P.118



II.3 Les différentes approches pour l'analyse argumentative

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, l'abondance de la littérature sur l'argumentation, la pluralité des théories de l'argumentation au XX^{ème} siècle laisse supposer une multitude d'approches d'analyse du discours argumentatif. Amossy⁵⁴ propose un bref panorama de ces approches :

II.3.1 Une approche langagière

Dans cette approche, le discours argumentatif est étudié en fonction des moyens que lui offre la langue au niveau des choix lexicaux, des cadres formels d'énonciation, des enchainements d'énoncé, des présuppositions, des sous-entendus...

II.3.2 Une approche générique

Le discours argumentatif s'inscrit toujours dans un genre de discours qui détermine des situations, des cadres, des buts, des rôles...

II.3.3 Une approche stylistique

Une approche stylistique est liée à la visée persuasive : clichés, choix lexicaux, notamment le vocabulaire de la raison/émotion, métaphores, répétitions, amplifications/ euphémisation/ exclamations, ...

54 AMOSSY Ruth, L'argumentation dans le discours, Paris, Nathan, 2000, P.23-24



II.3.4 Une approche textuelle

Le discours argumentatif doit y être étudié au niveau de sa construction textuelle : articulations des différents processus argumentatifs, cohérence du discours ...

II.3.5 Une approche communicationnelle

Délimite le cadre de la communication : énonciation, ethos du locuteur, image de l'auditoire, prémisses, accords partagés, ruptures, objections, réfutations...

II.3.6 Une approche dialogique et interactionnelle

S'intéresse à la dynamique argumentative en situation d'échange. Pour ce faire, pourront être analysés :

- Tous les mécanismes mis en scène par le locuteur pour faire adhérer l'auditoire à son point de vue.
- Toutes les stratégies de l'auditoire pour montrer son accord ou se placer en opposant vis-à-vis des thèses du locuteur.
- Les objectifs des acteurs de l'argumentation : leurs visées.



II.4 Les stratégies argumentatives

Les stratégies argumentatives peuvent être vues comme «*un ensemble d'actes de langage basé sur une logique discursive et sous-tendu par une force et un but argumentatifs* »⁵⁵.

Dans ce qui suit, nous examinerons quelques unes des stratégies argumentatives sans prétendre à l'exhaustivité ni au détail vu que l'analyse du corpus qui fera l'objet du quatrième chapitre nous permettra de dégager les stratégies propres à notre corpus et de les détailler.

II.4.1 La justification

C'est l'opération de base de l'argumentation. Elle consiste à trouver des arguments et à utiliser des moyens appropriés pour établir la validité de la thèse.

Pour être acceptable, la justification doit remplir deux critères : l'un de clarté, l'autre d'efficacité.

II.4.1.1 Critère d'efficacité

L'argumentateur doit construire son discours rigoureusement pour qu'il soit valide.

De plus, il doit manifester sa conviction personnelle soit en adoptant un ton impersonnel et introduire dans son discours les indices de sa conviction (il est certain, évidemment, on peut

55 TUTESCU Mariana, L'Argumentation, Introduction à l'étude du discours. En ligne <http://ebooks.unibuc.ro/lls/MarianaTutescu-Argumentation/32.htm>



soutenir que...) ou alors en adoptant un ton plus polémique et utiliser des indices de prise en charge personnelle (je pense, je crois, de mon point de vue ...)

II.4.1.2 Critère de clarté

Afin de justifier une thèse, il faut présenter un système d'arguments ayant la même orientation augmentative, classés et hiérarchisés en fonction de leur force argumentative.

II.4.2 La réfutation

Elle consiste à nier l'argumentation de l'adversaire : « la réfutation est un acte réactif argumentatif d'opposition »⁵⁶

Réfuter, c'est donc refuser une argumentation en prouvant sa fausseté ; c'est un processus d'invalidation qui peut porter sur tous les éléments définissant un discours argumentatif⁵⁷ :

- Réfutation de l'argument.
- Réfutation du topoï
- Réfutation de la conclusion
- ...

56 CHAREAUDEAU Patrick Et MAINGUENEAU Dominique, Dictionnaire D'analyse Du Discours, Paris, Seuil, 2002, P.492

57 Dans la typologie des arguments présentée au chapitre précédent, nous avons abordé les différentes techniques de réfutation propres à chaque élément du discours argumentatif.



II.4.3 La concession

La concession est un procédé de type argumentatif. Elle se caractérise par son caractère dialogique : elle reprend du déjà dit et anticipe simultanément des dires.

Cette stratégie suppose deux mouvements : approuver et désapprouver les propos d'autrui. Le premier mouvement d'approbation partielle est immédiatement suivi d'un second mouvement prédominant qui est une rectification ou une réfutation donc une contre-argumentation.

Selon l'expression de Plantin : « *En tenant un discours concessif, le locuteur reconnaît une certaine validité à un discours soutenant un point de vue différent du sien, tout en maintenant ses propres conclusions* »⁵⁸

La concession est un pas stratégique fait vers l'adversaire parce que le fait d'accorder quelque chose à son adversaire, par exemple en approuvant un de ses arguments, signifie qu'on fait un recul stratégique pour mieux faire admettre plus tard un argument réfutateur, présenté comme plus puissant que l'argument antérieur. Dans ce sens, nous pouvons dire que la concession est un procédé rhétorique très utilisé de la contre-argumentation.

58 PLANTIN Christian, L'argumentation - Histoire, théories, perspectives, Paris, PUF (Coll. "Que Sais-Je ?"), P.71



Les formules qui servent à exprimer la concession sont extrêmement variées. Nous empruntons le tableau de récapitulation de Mirabail⁵⁹ afin de pouvoir en dresser une liste qui nous servira lors du repérage de cette stratégie dans notre corpus.

Dans ce tableau, les moyens linguistiques sont classés en fonction de :

- Phase d'approbation : qui est le premier mouvement de l'opération concessive. Les moyens linguistiques y sont divisés en deux catégories : la première exprime l'accord partiel et la deuxième exprime le doute.
- Phase de désapprobation : les formules y sont classées selon leur fonction de rectification, de réfutation, de dénégation.

<i>Quelques formules pour exprimer la concession</i>		
<i>Premier mouvement APPROBATION (formule introdutive de la parole d'autrui)</i>	<i>Connecteurs marquant l'articulation des deux points de vue</i>	<i>Deuxième mouvement DESAPPROBATION</i>

59 MIRABAIL H., Argumenter au lycée : Séquences et modules, Midi-Pyrénées : Bertrand Lacoste, (Coll. Didactiques), 1994, P. 175. In Thi Thu Ha NGO, Argumentation et didactique du Français langue étrangère pour un public vietnamien, Thèse de doctorat en Sciences du Langage, sous la direction de Christian PLANTIN et The Hung TRAN Université Lumière Lyon 2, Juin 2011.P. 43. URL : <http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=2276&action=pdf>



<p>Accord partiel</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Il est vrai (exact, certain, sûr, évident, incontestable, irréfutable, ...)</i> - <i>Je sais bien que... -</i> <i>Admettons que...</i> - <i>Il faut admettre que ...</i> - <i>Considérons comme admis que...</i> - <i>Evidemment, naturellement, incontestablement, de toute évidence,...</i> - <i>Bien sûr, sans doute, bien entendu, certes...</i> - <i>Je vous accorde, je reconnais que... - S'il est vrai que...</i> <p>Doute ou mise à distance</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Selon votre opinion, selon l'opinion générale...</i> - <i>Si l'on suit ce raisonnement...</i> - <i>Si, à première analyse (dans un premier temps) on peut penser que... il est possible que...</i> - <i>Même si... Quoique... Bien que...</i> 	<p><i>Mais</i></p> <p><i>Pourtant</i></p> <p><i>Au contraire</i></p> <p><i>Néanmoins</i></p> <p><i>En revanche</i> <i>Malgré tout</i></p> <p><i>Or</i></p> <p><i>Toutefois</i></p> <p><i>Cependant ...</i></p>	<p>Rectification</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Il faut (cependant) signaler, noter, remarquer, ajouter, rectifier...</i> - <i>Il reste que...</i> - <i>Reste à savoir si...</i> - <i>Il n'en reste pas moins vrai que...</i> - <i>A mon avis, selon moi, selon mes analyses...</i> - <i>Il semble plutôt que...</i> <p>Réfutation</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Je ne crois pas, je ne pense pas que...</i> - <i>Il est inexact, faux, injuste, excessif, immoral, contradictoire, contestable...</i> <p>Dénégation</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Je pense, je crois, j'affirme au contraire.</i> - <i>Il faut dire (au contraire) que...</i>
---	--	--



II.5 Les visées argumentatives dans l'espace public contemporain

Même si certains discours argumentatifs ont pour objectif de susciter l'adhésion (c'est le cas notamment du discours publicitaire, des discours électoraux ou des plaidoiries au tribunal), cet objectif est davantage lié à la situation de communication, au type d'interaction ou de discours, qu'à l'activité argumentative elle-même.

En effet, « *la prise en compte de données contrastées (conversations familiales, débats télévisés ou radiophoniques, courrier des lecteurs, articles de presse, forums de discussion sur Internet...)* suggère qu'il est difficile, voire impossible, d'assigner à l'argumentation une finalité unique, ni même dominante »⁶⁰. On peut, au coup par coup et au vu des données, supposer que l'activité argumentative remplit des fonctions aussi variées que :

II.5.1 Fonction cognitive de l'argumentation

Elle aide les locuteurs à faire le tour de leurs opinions en les verbalisant, puis en les confrontant

60 DOURY Marianne, L'évaluation des arguments dans les discours ordinaires. Le cas de l'accusation d'amalgame, Langage & société 2003/3, n° 105, p. 9-37.URL :

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=LS&ID_NUMPUBLIE=LS_105&ID_ARTICLE=LS_105_0009



II.5.2 Fonction relationnelle

Elle facilite l'entente avec l'interlocuteur en permettant d'exprimer son accord et en rendant explicite la convergence des points de vue ;

II.5.3 Fonction identitaire

Elle permet au locuteur de construire une image de soi et de renforcer son sentiment d'appartenance à une communauté d'opinion ;

II.5.4 Fonction "pragmatique"

Qui correspond à la visée persuasive classiquement envisagée, et qui permet au locuteur de gagner l'adhésion ou l'engagement dans l'action du destinataire de l'argumentation.

Néanmoins, il convient de noter dès à présent que cette liste de stratégies et de visées est loin d'être exhaustive. C'est l'analyse approfondie du corpus qui sera à même de les vérifier, de les compléter, voire de les rectifier si elles ne répondent pas à certaines situations d'argumentation du corpus.

Autrement dit, chaque locuteur, en fonction des situations dans lesquelles ils se trouvent et en fonction de ses interlocuteurs déploiera une stratégie argumentative spécifique et son discours aura une visée propre.

CHAPITRE III

CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES



III. Considérations méthodologiques

De nos jours, internet occupe une place prépondérante dans les relations sociales et interpersonnelles. C'est un outil particulier de participation à l'espace public.

Parmi les nombreux dispositifs d'information et de communication médiatisée mis à la disposition des internautes, la quantité et l'impact des forums de discussion disponibles sur la toile sont en constante augmentation.

Dans ce chapitre, nous commencerons d'abord par définir le forum de discussion d'un côté comme un corpus, et de l'autre en tant que genre spécifique de conversation.

Nous nous intéresserons ensuite, à notre propre corpus « *Les discussions sur le forum de rue 89* » : nous expliquerons notre choix et nous situerons le débat dans son contexte socio-politique.

Nous exposerons enfin la méthodologie et la démarche adoptées pour l'analyse de ce corpus : du repérage des arguments à la détermination de leurs fonctions afin de préciser les stratégies adoptées et les visées de l'argumentation dans ce débat.



III.1 Le forum de discussion sur internet

III.1.1 Le forum de discussion comme corpus

Selon MARCOCCIA « *un forum de discussion est un dispositif de **communication médiatisée par ordinateurs, asynchrone**, permettant à un groupe d'internautes d'**échanger des messages au sujet d'un thème particulier** »⁶¹*

Autre particularité du forum de discussion sur internet, c'est un corpus « *sans début ni fin* »⁶² vu que, sauf cas exceptionnel, on n'assiste jamais à l'ouverture ou à la clôture d'un forum.

Le corpus pris d'un forum de discussion peut donc paraître tronqué, vu qu'on n'a pas accès aux messages antérieurs ni aux réactions ultérieures. Ceci peut paraître problématique, néanmoins, tout discours, tout énoncé s'inscrit dans une histoire conversationnelle-« l'influence qu'ont les conversations passées entre deux individus sur la conversation à venir »⁶³ - ce qui nous pousse à considérer que la spécificité d'un forum de discussion est qu'il s'inscrit explicitement dans des «*échanges plus longs, qu'il se présente le plus souvent comme inachevé.* »

64

61 MARCOCCIA Michel, « L'analyse conversationnelle des forums de discussion : questionnements méthodologiques », Les Carnets du Cediscor [En ligne], 8 | 2004, mis en ligne le 01 novembre 2006. URL : <http://cediscor.revues.org/220>

62 Ibid.

63 Ibid.

64 Ibid.



Le forum de discussion sur internet est aussi « *une correspondance électronique archivée automatiquement, un document numérique, dynamique, produit collectivement* »⁶⁵

Partant de ces définitions, le forum de discussion sur internet constitue un corpus idéal pour l'analyse dans la mesure où il s'agit d'échanges authentiques enregistrés en l'absence de l'analyste (bien que les participants au forum sachent au préalable que leurs messages seront enregistrés et consultés).

III.1.2 Le forum de discussion comme conversation

Le forum de discussion est un dispositif de communication médiatisée par internet, asynchrone et qui permet à la fois un échange interpersonnel et une communication de masse.

Pour pouvoir considérer le forum comme conversation, *MARCOCCIA* admet la définition de la conversation qui rend compte du caractère souple de l'interaction tel que proposé par *KERBRAT-ORECCHIONI* :

« Pour qu'on ait affaire à une seule et même interaction, il faut et il suffit qu'on ait un groupe de participants modifiables mais sans rupture qui, dans un cadre spatio-temporel modifiable mais sans rupture, parlent d'un objet modifiable mais sans rupture »⁶⁶

⁶⁵ *ibid*

⁶⁶ *KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, Les Interactions verbales, tome 1, Paris, A. Colin, 1990, P.216*



Dans cette optique, MARCCOCCIA définit les forums de discussion comme « *des polylogues discontinus médiatisés par ordinateur* », « *une conversation chroniquement en cours* »⁶⁷

III.2 Notre corpus : présentation et méthodologie d'analyse

Les forums de discussion sur internet permettent à la parole citoyenne et anonyme de se faire entendre, de s'exprimer. Les forums à caractère politique permettent d'aborder « *des questions fondées sur des valeurs de nature éthique ou morale devenant ainsi un terrain propice à l'émergence d'un débat, d'une polémique voire d'un conflit verbal* »⁶⁸ qu'il sera très intéressant d'étudier.

III.2.1 Présentation du corpus

« *Un corpus est une collection de données langagières qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques et extralinguistiques explicites pour servir d'échantillons d'emplois déterminés d'une langue* »⁶⁹

67 MARCOCCIA, Michel, op.cit.

68 VIE Céline, « Savoir en acte et argumentation dans les débats électroniques : l'exemple du débat sur l'avortement en Allemagne », journée d'étude, Institut d'allemand d'Asnières, Sorbonne Nouvelle, Paris 3, 2000. In FALGUERES Sophie, L'organisation des débats politiques sur les sites web de quotidiens nationaux, disponible en ligne URL : http://w3.aislf.univ-tlse2.fr/gtsc/DOCS_SOCIO/FINITO_PDF/Falgueres_rev.pdf

69 HABERT, B. Des corpus représentatifs : de quoi, pour quoi, comment ?, in M. Bilger (éd.), Linguistique sur corpus. études et réflexions, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2000, P. 11-58. URL : <http://www.limsi.fr/Individu/habert/Projets/ATALA280401/Habert/Perpignan00/index.html>



Selon PLANTIN.CH⁷⁰., un bon corpus doit manifester les dimensions suivantes :

- **Technique** : il faut réaliser des corpus de bonne qualité technique, sonore et visuelle pour faciliter leur conservation, leur transcription et leur exploitation manuelle ou informatique.
- **juridique** : l'enjeu juridique touche trois dimensions : le respect de la vie privée des personnes enregistrées (accord préalable des enquêtés, anonymisation des données), le droit d'auteur et le recueil et la diffusion de données (préparation et mise en place de l'enregistrement).
- **sociolinguistique** : un « bon corpus » est souvent décrit dans la littérature comme « naturel », « authentique » et « représentatif »

Pour la réalisation de notre mémoire « *visées et stratégies argumentatives dans l'espace public contemporain* », le corpus devait répondre à certains critères : les aspects technique, juridique et sociolinguistique (cités plus haut) et surtout être représentatif de la parole dans l'espace public contemporain.

70 PLANTIN, Christian. Pour une archive des langues parlées en interaction. Statuts juridiques, formats et standards, représentativité, in J. L. Lebrave, La société de l'information et ses enjeux, actes du colloque de bilan « La société de l'information » 2001-2005, ENS-LSH, Lyon.2005 URL / http://icar.univ-lyon2.fr/projets/corinte/documents/Projets/rapport_archives.pdf



Vu qu'internet, en l'occurrence le forum de discussion, permet à la parole citoyenne, anonyme de s'exprimer librement sans qu'il y ait d'analyste, de journaliste, ou même un interlocuteur en face (dans le sens propre du terme) pour réguler cette parole, nous pouvons avancer que c'est le lieu idéal pour l'émergence d'un débat authentique sans censure ni auto-censure.

C'est pourquoi nous avons opté, pour la réalisation de notre travail, pour l'analyse des discussions ayant eu lieu sur un forum, lieu de discussion authentique où le discours public est le plus vrai.

Le choix du sujet de débat sur le forum et le choix du forum lui-même n'a pas été chose facile.

A la fin de l'année 2009, date à laquelle nous avons entamé la réalisation de ce mémoire, émergeait un débat qui a suscité une grande polémique. Le débat en question portait sur la notion **d'identité nationale**, a été proposé par le ministre de l'Immigration français **Éric Besson** qui le qualifiait de débat public et auquel il a invité les français (quelles que soient leurs origines) et tous les habitants de la France à en débattre. Les participants devaient répondre à deux questions générales : *«Pour vous, qu'est-ce qu'être français aujourd'hui ?»* et *«Quel est l'apport de l'immigration à l'identité nationale ?»*

Il nous a donc paru intéressant d'étudier les interactions qui auront lieu lors de ce débat vu qu'a priori l'argumentation y battrait son plein et que les forums de discussion sur internet constitueraient de nouvelles agoras athéniennes.

Nous nous sommes donc connectés au site officiel www.debatidentitenationale.fr mis en ligne par le ministère le 2 novembre 2009 dont voici l'interface. (Figure 1)



Néanmoins, une mention mise sur le site nous a interpellée (figure 2)

Toutes les contributions seront lues et analysées. Celles qui sont conformes à la charte de modération ont vocation à être rendues publiques. Toutefois, en raison du nombre très important de messages reçus, le délai de mise en ligne n'est pas assuré.



Ce qui laisse croire qu'il y aurait censure de certains messages qui ne seraient pas conforme aux attentes du gouvernement.

C'est pourquoi nous avons décidé de consulter d'autres sites sur lesquels des débats avaient émergé en marge du débat sur le site officiel. Après de nombreuses consultations, nous nous sommes tournés vers le site <http://www.rue89.com> qui est un site web **d'information et de débat participatif** créé par d'anciens journalistes de Libération, lancé le 6 mai 2007, **en accès libre et gratuit**.



Figure 3 : Interface du site Rue89



Après avoir lu quelques interventions nous nous sommes rendu compte qu'il y avait effectivement censure sur le site officiel.

Voici quelques messages⁷¹ posté par des internautes sur le forum **Rue89** qui font état de la censure sur le site officiel

Wallabys

(...) car si les modérateurs de l'UMP, pardon du Ministère de l'Immigration et de l'identité nationale, ne laissent passer que les messages qu'ils veulent, ça tronque totalement le débat et donc sa valeur et surtout sa crédibilité pour autant qu'il y en ait un tant soit peu.

smilingpinnacle

Le site du ministère pour le « débat sur l'identité nationale » est muselé de toutes parts. Environ 6% de commentaires acceptés, les 94% restants, censurés... Ça en dit long sur l'intégrité du débat.

Nootilus

J'ai également été victime de la "censure" de ce site. Ou plutôt devrais-je dire du "tri sélectif" ?

71 Les extraits de corpus sont reproduits tels quels, sans correction ni aucun changement, les passages tronqués sont signalés par (...)



Les fachos ont changé de visage

Etre Français c'est aussi peut-être (mais on verra si je me trompe) censurer mon message pour ne laisser passer que ceux qui vous caressent dans le sens du poil.

Voilà, pas moyen d'obtenir que le gentil modérateur le laisse passer !

Les fachos ont changé de visage

J'ai tenu compte des réactions, j'ai polissé mes propos, car au fait si mon message ne passe pas à cause d'une ligne particulière c'est sans doute moi qui ne sait pas communiquer (et quand même un peu vous qui voyez du racisme partout), mais rien n'y fait ! Sixième censure.

Julos

Si les responsables du site gouvernemental ne répondent pas ou donnent des justifications à la censure de certains commentaires qui paraissent insatisfaisants, une seule riposte s'impose : l'appel massif au boycott du site officiel et une incitation forte à s'exprimer partout ailleurs où les conditions d'un vrai débat sont réunies. Sur laRue89, par exemple, entre autre...



FabiendeMénilmontant répond à publico

J'avais repéré hier une dépêche Reuters faisant état de censure répétée :

« Dans les commentaires publics et validés par les modérateurs du site internet, des intervenants se plaignent d'avoir été censurés à plusieurs reprises. »

Enfin l'un des "forumeurs" remercie **Rue89** de confirmer la censure et de permettre aux internautes de poster librement leurs contributions.

paysan37

Merci à Rue89 d'apporter la preuve que M. Besson confond modération (sic) et censure.

J'avais posté ceci, sans grande conviction : mon doute était fondé, j'étais modéré :) dans mon propos, juste un peu impertinent et j'ai été censuré !

Finalement, pour rendre compte de l'argumentation dans les débats publics contemporains, notre choix s'est fixé sur les discussions du forum de **Rue89** qui constitueront notre corpus d'étude.

Sur ce forum, les internautes s'inscrivent en utilisant un pseudonyme pour pouvoir poster leur contribution. Il est donc impossible de déterminer leur sexe, origine, religion ..., et cela permet le respect du principe d'anonymat.



Pour pouvoir consulter et copier les messages échangés, nous n'avons pas eu besoin de nous inscrire étant donné qu'ils sont en libre accès.

Nous avons donc recueilli l'ensemble des messages échangés sur ce forum du 03 /11/2009 au 07/11/2009. Le choix de cette période au lendemain de l'ouverture du débat nous a permis de recueillir les interventions à chaud, donc encore plus vraies et plus représentatives. Même si la durée peut paraître courte, cela représente 532 messages.

III.2.2 Méthodologie d'analyse

Le cadre théorique exposé dans les chapitres précédents fournit les bases sur lesquelles nous nous appuierons pour effectuer l'analyse des discussions ayant eu lieu sur le forum de **Rue 89**.

L'analyse se réalisera en deux étapes. Tout d'abord nous procéderons au repérage systématique des arguments. Par la suite, nous déterminerons le type de ces arguments afin de mettre en évidence le rôle que remplit l'argument dans le débat public. Cela permettra de déterminer les stratégies adoptées et les visées de l'argumentation dans ce type de débat.

III.2.2.1 Le repérage des arguments

Rappelons que pour effectuer la première étape de l'analyse, nous nous référerons à Plantin qui propose une typologie axée sur trois postulats :



- L'argumentation manipule des objets et des relations entre objets,
- L'argumentation subit les contraintes du langage dans lequel elle se développe et
- L'argumentation est un processus interactif.

L'identification des arguments ne se réalise pas toujours aisément. En effet, puisque les énoncés ne se présentent pas toujours de façon évidente comme tels, ils demandent l'interprétation de l'analyste. Les indicateurs argumentatifs peuvent alors guider ce travail. En fait, les indicateurs argumentatifs indiquent clairement la présence d'arguments (car, puisque, parce que, d'ailleurs, même, mais...), d'indices de la conviction de l'argumentateur (il est certain, évidemment, on peut soutenir que...), et des indices de prise en charge personnelle (je pense, je crois, de mon point de vue ...) ou alors une conclusion (donc, alors, par conséquent, décidément, quand même, pourtant, finalement...).

Toutefois, il arrive le plus souvent que des arguments soient formulés sans que de tels indicateurs soient employés. Dans les cas où les indicateurs argumentatifs sont absents, l'interprétation rend tout de même possible l'identification des arguments. Cela repose sur la capacité de l'analyste à dégager le sens d'un énoncé à l'aide des informations dont il dispose.

Ainsi, à la lumière des informations qu'il a à sa disposition, c'est-à-dire le contexte entourant le discours du locuteur ainsi que ses intentions, l'analyste est en mesure de dégager le sens d'un énoncé et de déterminer s'il s'agit d'un argument ou pas.



Dans la section précédente, nous avons présenté quelques éléments relatifs au contexte dans lequel les arguments sont formulés. Ces informations nous aideront à repérer les arguments qui ne sont pas littéralement exprimés comme tels.

Nous disposons donc de deux outils qui nous permettront de procéder au repérage des arguments. **Les indicateurs argumentatifs**, lorsqu'ils sont présents, peuvent marquer la présence d'un argument. Lorsque les indicateurs argumentatifs sont absents, **l'interprétation** nous permettra de dégager le sens d'un énoncé afin de déterminer s'il s'agit d'un argument.

III.2.2.2 La détermination des types d'argument, des stratégies déployées et des visées

Lorsque les arguments seront repérés, la deuxième étape de l'analyse consistera à les répartir selon la typologie proposée par Plantin que nous avons abordée en détail dans le premier chapitre :

La première catégorie d'argumentation manipulant des objets et des relations entre objets regroupe :

- Argumentation et causalité
- Argumentation et analogie
- Argumentation sur la nature des choses et leur définition

La deuxième catégorie est l'argumentation qui subit les contraintes du langage :

- Les ressources de la langue



- Désignations et prises de position
- L'argumentation dans la langue

La troisième catégorie comprend les argumentations présentées comme un processus interactif :

- L'argumentation par la force
- L'argumentation par l'ignorance
- L'argumentation sur la personne
- L'argumentation d'autorité

Dans un deuxième temps, et par le même procédé (interprétation) nous identifierons chacune des stratégies utilisées, nous vérifierons si elles correspondent aux stratégies décrites dans le chapitre précédent ou pas.

Enfin comme nous l'avons vu dans le chapitre 2, l'argumentation a pour but évident la persuasion. Sa visée étant de faire adhérer autrui aux thèses qui lui sont présentées,

Le dernier point de l'analyse nous permettra de vérifier cette hypothèse : selon qu'elle soit vraie ou que les acteurs de l'acte argumentatif dans l'espace public contemporain ne se contentent pas de persuader et vont au-delà.

CHAPITRE IV

L'ARGUMENTATION SUR LE
FORUM DE RUE 89

IV. L'argumentation sur le forum de discussion de Rue89

Le présent chapitre est consacré à l'application du cadre théorique précédemment exposé à notre corpus : les discussions sur le forum de **Rue 89** sur le thème de l'identité nationale en France.

Nous commencerons par illustrer notre méthodologie concernant le repérage des arguments à l'aide d'exemples tirés de notre corpus. Nous dégagerons ensuite les stratégies argumentatives mises en œuvre dans ce type de débat. Nous essayerons enfin de définir les visées argumentatives des débatteurs.

En bref, nous exposerons les résultats de l'analyse et illustrerons ces résultats à l'aide d'exemples tirés de notre corpus. Nous formulerons également quelques observations en lien avec les objectifs et hypothèses de la recherche.

IV.1 Le repérage des arguments

L'analyse des discussions sur le forum de **Rue 89** nous a permis de repérer un grand nombre d'arguments. Tel que nous l'avons mentionné auparavant, le repérage des arguments s'est réalisé, entre autres, à l'aide des indicateurs argumentatifs qui indiquent clairement la présence d'un argument comme l'illustrent les exemples suivants :



LETSGONICE1 répond à **pablico**

Justement, bien d'accord avec vous, je pense qu'il est plus que temps de vivre le Présent et donc qu'on cesse avec ce genre de débat plutôt débile...

Lesfachosontchangédevisage répond à **Le coup du hongrois**

(...)Je ne crois pas aux communautés, je n'aime pas le lobbying, je crois que la devise républicaine devrait suffir à justifier qu'on accorde les mêmes droits à tous.

Dans ces exemples, la présence des indicateurs : **justement, bien d'accord avec vous, je pense que, je ne crois pas, je n'aime pas, je crois que** nous signale qu'il y a là l'expression de points de vue donc présence d'arguments.

Lorsque les indicateurs argumentatifs manquaient, l'interprétation tel qu'expliquée précédemment, rendait tout de même possible l'identification des arguments. Prenons l'exemple suivant :

kdb répond à **fimboyantembe**

Quand l'islam vous aura tous mis en dimmitude vous ferez moins les malins déjà que vous osez plus passer par certaines rues du 18em a l heure de la prière...



Nous constatons qu'aucun indicateur ne nous permet de déterminer qu'il s'agit d'un argument. Toutefois, en tenant compte du contexte, cet énoncé exprime bel et bien un argument : le débateur exprime clairement sa position " contre l'islam" en utilisant **une argumentation par la conséquence (conséquences négatives) :**

- L'islam qui mettra la France en "dimmitude"⁷²
- Le fait qu'à l'heure actuelle les français sont envahis par les musulmans.

Ou dans cet exemple :

pablico répond à Sierra

Très belle votre burqa idéologique.

Dans ce cas, même si le connecteur argumentatif est absent, il est clair qu'on est face à une **argumentation contre la personne** en usant de la **métaphore** (**burqa**, afin de désigner l'enfermement voire le racisme) et de **l'ironie** (très belle)

⁷² La dhimmitude est le statut de soumission des indigènes non-musulmans – juifs, chrétiens,.... - régis dans leur pays par la loi islamique.

IV.2 L'identification des différentes stratégies argumentatives dans le débat public

Comme nous l'avons précisé dans le chapitre II, les stratégies argumentatives sont les moyens (linguistiques ou pas) utilisés afin d'argumenter.

Partant de cette définition, les stratégies argumentatives sont innombrables. Cependant et pour des raisons de faisabilité nous avons été contraint de faire des choix : nous nous sommes donc limitée aux stratégies les plus utilisées et les plus générales⁷³ que sont la justification, la réfutation et la concession.

Dans ce qui suit on s'intéressera à l'utilisation de ces trois stratégies dans le débat et on verra si d'autres stratégies sont mises en action ou pas.

IV.2.1 La justification

Toute argumentation passe nécessairement par la justification. Celle-ci consiste à utiliser adéquatement des arguments afin de valider une thèse et ainsi réussir son argumentation.

Pour illustrer l'utilisation de la justification, qui est l'opération de base de l'argumentation, nous avons fait le choix de présenter les arguments utilisés par les débatteurs qui ne

⁷³ Par exemple dans le débat politique télévisé on pourrait retrouver des stratégies de défense ou d'attaque...



servent qu'à justifier leurs prises de position, en excluant ceux qui servent à réfuter ou à concéder.

IV.2.1.1 Argumentation par la conséquence

Sierra répond à **oberon**

(...) civilisation arabo-musulmane pour les uns ; civilisation africaine pour les autres.

Et ces immigrations ne sont pas en cours d'assimilation ; bien au contraire, les problèmes d'intégration qu'elles posent s'aggravent année après année.

C'est une argumentation par **les conséquences négatives** ou comme le dit Plantin par "**les effets pervers**"

Contestatairieux

Ce débat est pervers, fait le lit de la haine.

Dans cet exemple, on est face à une dénégation du sujet même du débat qui aura d'après le forumers comme conséquence d'attiser le feu de la haine, du racisme.



IV.2.1.2 Argumentation et analogie

oberon répond à **pablico**

(...) L'Identité Nationale, ressemble beaucoup au plus petit dénominateur commun que l'on peut trouver entre nous tous : LA BEAUFITUDE !!!

L'**analogie** est ici clairement introduite par "**ressemble au**".

L'identité nationale est analogue donc à la Beaufitude qui est un subtil mélange de mauvais goût, d'étroitesse d'esprit, de vulgarité, qui se décline dans la mode, les loisirs, la culture...

Ce qui amènerait à **une conclusion implicite** qui pourrait être que parler d'identité nationale est de mauvais goût, est révolu, ...

C est faitle 9 nov 09 répond à **Sierra**

« Marine le pen avait déjà prévu cette censure :

[...] D'ailleurs, que l'on soit d'accord ou pas avec elle, je trouve ça étonnant qu'elle ne soit pas invitée à débattre sur un thème National.... »

Ouais, on pourrait également demander l'avis de Marc Dutroux sur les rythmes scolaires ?

Dans cet exemple l'analogie est faite entre Marine Le Pen et Dutroux, dans la mesure où demander l'avis de Marine Le Pen sur l'immigration reviendrait à demander l'avis de Marc Dutroux,

pédophile et assassin, sur les rythmes scolaires, chose qui serait une aberration vu son profil.

IV.2.1.3 Argumentation sur la nature des choses et leur définition

GibertBecausey-Youno répond

à **LETSGONICE1**

Oui, ce serait un bon de départ, se débarrasser de cet hymne, sorte de contradiction vivante.

A moins de revenir à son sens original : révolutionnaire. Le sang impur étaient celui des nobles qui opprimaient le peuple.

Si il veulent nous le faire chanter, bien, mais qu'ils assument son sens jusqu'au bout. Aux armes citoyens !

Chibani 55 répond à **Gibert Because-Youno**

Je ne suis pas sûr que cela soit le sens original. En fait, à la création, c'était un chant de guerre contre « l'étranger », Le chant de marche des volontaires de l'armée du Rhin », ou quelque chose comme ça. Ensuite, les insurgés Marseillais l'ont adopté et en ont fait « la Marseillaise », mais qu'importe, on peut l'adapter à tous les ennemis imaginables.



Dans ces deux messages l'argumentation et sa réfutation portent sur **le sens** de certains mots, certains passages de "**La Marseillaise**"

IV.2.1.4 Argumentation par les contraires

vermisseau répond à **Monique** 91

il n'y a rien de comparable entre ce que fait M. BESSON et ce qu'ont fait les SS, ce n'est pas la même époque, pas le même contexte, pas les mêmes personnes, pas les mêmes idéaux politiques, pas les mêmes « victimes », et pas les mêmes « crimes ».

L'auteur de ce post nie toute analogie entre Eric BESSON et les Nazis en mettant en exergue les points qui les séparent : époque, contexte, idéaux ...Il pose ainsi BESSON comme **opposé, contraire** des Nazis ce qui donne une grande **crédibilité à son argumentation.**

IV.2.1.5 Désignation et prise de position

Contestatairieux

Par contre, pas de débat sur les patrons voleurs, leurs profits qui ne cessent de croître quand le pays s'enfoncé, le cynisme du capitalisme, non, rien, pas un mot !
J'appelle ça de la manipulation.



PIT LE CHIEN répond à **pablico**

(...) sur le site dévolu à cet effet par le Ministère de la Chose(...)

(...)Pour le modérateur du Ministère de la chose identitaire(...)

Au niveau du premier exemple, la désignation "**j'appelle ça manipulation**" est **explicite**.

Tandis que dans le deuxième cas elle est **implicite** : le forumers remplace "immigration et identité nationale" par "**chose**" ce qui conduit d'emblée à une conclusion : il est contre le débat, contre le ministère...

IV.2.1.6 Les topoï

cMoi69

*il ont rejeté mon « casse toi !! pauv con »
pourtant cela est très « national » comme
expression.. non ??*

Cette argumentation est basée sur un lieu commun que partage les français qui n'est autre que les propos devenus célèbres du président de la république : "casse toi pauv' con".

Le forumers fait de l'ironie " très « national » comme expression" en se basant sur ce topos afin de dénoncer la censure de son message sur le site officiel.



IV.2.1.7 L'argumentation d'autorité

Sierra répond à oberon

(...) Selon l'Histoire de la population française de Jacques Dupâquier (PUF, 1988), le peuplement français remonte pour l'essentiel à la période gallo-romaine. En ce sens, il n'est pas faux de parler de « nos ancêtres les Gaulois ». Car c'est vrai, aujourd'hui encore, pour l'immense majorité des Français.

Les « grandes invasions » : une immigration numériquement bien modeste

Les « grandes invasions » ont duré du IVe au Ixe (...)

Sierra répond à Sierra

Il faut ici citer le sage propos de Charles De Gaulle : « C'est très bien qu'il y ait des Français jaunes, des Français noirs, des Français bruns. Ils montrent que la France est ouverte à toutes les races et qu'elle a une vocation universelle. Mais à condition qu'ils restent une petite minorité. Sinon, la France ne serait plus la France. Nous sommes quand même avant tout un peuple européen de race blanche, de culture grecque et latine et de religion chrétienne »



kebra répond à **Nootilus**

De tous ceux qui n'ont rien à dire, les plus agréables sont ceux qui se taisent. COLUCHE

L'argument d'autorité qui consiste à se baser sur les propos (ou les actes) d'une source reconnue comme digne de foi pour présenter son opinion est également très utilisé dans ce débat : l'autorité citée peut être :

- Scientifique (histoire) comme dans l'exemple 1.
- Une personnalité historique (De Gaulle), exemple2 ;
- Ou alors une personnalité populaire appréciée comme COLUCHE dans le troisième exemple
- D'après ces exemples, bien qu'ils ne soient pas exhaustifs, nous constatons que les techniques dont disposent les protagonistes du débat afin de justifier leurs positions sont multiples. Cependant, il faut noter la grande proportion des argumentations contre la personne et celles d'autorité qui semble déjà caractériser l'argumentation dans l'espace public contemporain.

-



IV.2.2 La concession

La concession, comme nous l'avons vu, est une stratégie argumentative en deux temps : approuver l'argument de l'autre puis immédiatement après le rectifier ou le réfuter.

minguinhirique répond à **Sierra**

(...)

Je suis partiellement d'accord pour les définitions que tu donnes, jusqu'à la seconde guerre mondiale !(...)

Donc contrairement à ce que tu décris : « les mosquées et les tam-tams, le ramadan et les gris-gris, les minarets et les boubous, la charia et la sorcellerie africaine, la langue arabe ou l'ouolof, la arica et le manioc, le palmier et le baobab ne sont nullement méprisables » ET font partie de la civilisation française moderne, dès l'instant où le territoire français les a englobés de force.

L'exemple ci-dessus reflète très bien le mécanisme de la concession : tant par les moyens linguistiques que sur le fond.

Dans ce message on est face à deux concessions, la première est faite au gouvernement et porte sur la tenue débat :

Dans le premier mouvement d'approbation, le formeur utilise " Là où je suis le gouvernement" , pour la réfutation, il l'introduit par "mais".



La deuxième concession est faite à un autre débateur qui s'est servi d'un argument d'autorité. Pour approuver ses propos, il utilise " Je suis partiellement d'accord". La rectification est introduite par " Donc contrairement à ce que tu décris : « ..."

Il faut néanmoins noter que la concession n'a pas été très utilisée dans notre corpus, les débatteurs réfute directement l'argumentation de l'adversaire comme nous allons le voir dans les exemples qui suivent :

IV.2.3 La réfutation

Comme nous l'avons vu dans le chapitre II, réfuter c'est refuser une argumentation en prouvant sa fausseté. La réfutation est donc une démarche négative, un processus d'invalidation qui porte sur toutes les composantes de l'acte d'argumentation : l'argument, la conclusion et la loi de passage...

Avec les exemples suivant tirés de notre corpus, nous essayerons d'étayer la réfutation et de montrer ses procédés :

antonvoyl répond à **Warung Kopi**

Sierra est ce que j'appelle un raciste pédagogue.

kebra répond à **Sierra**

Vous êtes une énorme bande de piches chez les souchiens, des ivrognes de base, des bourrés du premier au dernier jour.



leo s répond à **lavoine**

à court de vocabulaire , d'arguments ? ? ?

tu sèches ?

N.Ivanov répond à **lavoine**

C'est malsain d'aimer à ce point se faire nazer.

Vous êtes soit un clown, soit un vrai crétin propagandiste de l'Ump, soit un type qui a de gros problèmes.

Tous ces arguments sont une attaque contre la personne : insulter et humilier l'adversaire pour discréditer ses propos.

Ce type d'argument est le plus utilisé dans ce débat : certain post sont fustigés de réponse où ils sont insultés, les autres forumers constituent alors une "communauté" contre lui.

gofio répond à **Sierra**

Si les nord-Africains n'étaient pas venus nous aider pendant la dernière guerre, on serait peut-être Allemands...

J'oubliais, le berceau de l'humanité, c'est l'Afrique et nous en sommes tous les descendants.

Résumer le Français à un beauf avec un béret, un litre de vin et une baguette sous le bras ne démontre que votre étroitesse d'esprit.

Cet argument **réfute** d'abord **un autre argument** (citant un argument d'autorité fondé sur un apport historique et qui montre le racisme du proposant vis-à-vis des arabes). Cette **réfutation détruit l'autre discours** en **donnant un exemple** sur le **rôle** joué par les nord-africains durant la deuxième guerre mondiale.

Dans un second temps, il **réfute la conclusion** " Résumer le Français à un beauf ..." en utilisant une argumentation contre la personne " ne démontre que votre étroitesse d'esprit"

hgnaton répond à Sierra

Ce texte est un ramassis de bêtises et de contre-sens historiques...

Il suffit de se référer aux études archéologiques et linguistiques sérieuses (pas celles de Lyon 3) pour se rendre compte que le mythe du peuplement d'origine gallo-romain est une connerie inventer sous le IIe empire. Le peuplement des territoires de l'entité géographique qui s'appelle aujourd'hui la France est beaucoup plus ancien. Quand à la comparaisons entre immigrations du XIX et du XXe c'est de la pure propagande frontiste, les études historiques et sociologiques sérieuses (voir par exemple celles de Gerard Noiriel) montrent justement que l'intégration des immigrés est plus rapide pour les dernières « vagues » d'immigrations.

Dans ce cas **l'argument est entièrement réfuté** " Ce texte est un ramassis de bêtises et de contre-sens historiques..." ; par la suite s'ensuit immédiatement une justification de sa propre position en usant d'argument d'autorité " Il suffit de se référer aux études archéologiques et linguistiques **sérieuses** (...) les études historiques et sociologiques **sérieuses** (voir par exemple celles de Gerard Noiriel)"

Néanmoins **sérieuse** ne fait pas que désigner la nature des études mais oriente vers un **présupposé réfutatif** : les études auxquelles s'est référé l'opposant **ne sont pas sérieuses**.

La conclusion que nous pouvons tirer de cette analyse est, outre la diversité de stratégies déployées, le chevauchement des types d'arguments, voire des stratégies au sein d'une même intervention.

Concernant les stratégies utilisées, nous constatons une majorité de messages qui tendent vers la réfutation en s'appuyant surtout sur une argumentation contre la personne.



IV.3 Les visées argumentatives dans l'espace public contemporain

Pour Perelman – à titre d'exemple- la théorie de l'argumentation traite des « techniques discursives permettant d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment »⁷⁴, il est donc classique d'établir un lien systématique entre argumentation et persuasion.

Cependant, et comme nous l'avons vu précédemment, l'activité argumentative ne se limite pas à persuader autrui de la justesse d'une thèse mais peut remplir d'autres fonctions : relationnelle, cognitive, identitaire...

Le dernier objectif de notre thèse était de déterminer les visées argumentatives dans l'espace public contemporain et de répondre à la question : quel est le but de l'argumentation ?

Après avoir analysé le corpus nous nous sommes rendu compte qu'aucun élément ne nous permettait d'identifier avec certitude la nature de ces visées même si l'hypothèse selon laquelle la finalité de l'argumentation dans l'espace public contemporain n'était pas que persuasive pouvait être confirmée vu que ce débat n'a pas abouti à un accord (son objectif n'était pas l'accord mais juste l'expression d'un point de vue).

74 PERLEMAN Chaïm et de OLBRECHTS-TYTECA Lucie, *Traité de l'argumentation*, éditions de l'université de Bruxelles, 1970, P.5



Il nous semble cependant qu'un questionnaire aurait peut être pu apporter d'autres éléments de réponses mais il nous était impossible d'en proposer un aux forumers pour des raisons techniques.

C'est donc l'une des limites de notre recherche.

Conclusion



Conclusion générale

Les discussions dans l'espace public contemporain en l'occurrence en situation de débat animé par une question politique et sociale sont des lieux propices à l'émergence d'une confrontation d'opinion, d'argumentation où les acteurs tentent de faire valoir leurs idées et de convaincre à l'aide d'arguments.

Puisque le débat dans l'espace public est un lieu qui favorise l'argumentation, l'intention principale de cette recherche était de mesurer l'apport de l'argument dans le discours des acteurs sociaux dans une situation de débat. Notre premier objectif spécifique était alors de cerner la notion d'argumentation dans toutes ses composantes.

Nous nous interrogeons également sur la façon dont cette argumentation est mise à profit dans leur discours afin de tirer avantage de cet exercice. Ainsi, le deuxième objectif de la recherche était plus précisément de mettre en évidence le rôle que remplit l'argument dans le débat, en d'autres termes d'identifier les stratégies argumentatives.

Partant du constat que les définitions de l'argumentation la situent comme moyen de persuader un auditoire de la justesse d'une thèse, de l'amener à suivre la ligne de conduite donnée, notre troisième objectif était de déterminer la réalité des visées argumentatives dans l'espace public contemporain.

La détermination d'une définition opératoire de l'argumentation et de l'argument était nécessaire à la poursuite du premier objectif. Pour ce faire, nous avons, d'une part,



présenté les principales approches de l'argumentation qui ont été élaborées dans la littérature et, d'autre part, précisé celle que nous avons retenue. Dans le cadre de ce mémoire, la définition de l'argumentation par l'approche conversationnelle a été privilégiée.

Nous avons également retenu la typologie de l'argument de Plantin axée sur trois plans :

L'argumentation manipule des objets et des relations entre objets.

L'argumentation subit les contraintes du langage dans lequel elle se développe.

L'argumentation est un processus interactif.

Nous avons ensuite appliqué le cadre théorique précédent à un corpus spécifique, soit les discussions sur le forum de Rue 89 sur le thème de l'identité nationale en France.

Le repérage des arguments a été rigoureusement entrepris. Tout d'abord, les indicateurs argumentatifs marquaient clairement la présence d'un argument. Ensuite, le principe d'interprétabilité nous permettait de dégager le sens d'un énoncé et de l'identifier comme étant un argument ou pas.

La première tâche de l'analyse consistait à repérer les arguments dans ce débat. Ensuite, nous devons déterminer si les arguments repérés servaient à justifier, à réfuter ou à concéder. A la lumière de ces stratégies, nous devons identifier les visées des débatteurs.



L'analyse donc de ce corpus a rendu possible la vérification de la première hypothèse de cette recherche :

- La principale stratégie utilisée est une stratégie de réfutation plus que de justification ou de concession.

Puisqu'on y retrouvait un grand nombre d'arguments contre la personne et de réfutation de l'autorité tout deux, entre autres, servant une stratégie de réfutation.

La justification et la concession représente une place moindre dans la proportion des stratégies déployées.

Ceci pourrait s'expliquer par le fait que dans ce type de débat polémique où le sujet est sensible et fait appel aux émotions, les débatteurs cherchent à s'attaquer mutuellement vu que les opinions divergent peu : une minorité qualifiée de raciste et une majorité qui l'attaque.

Cependant, les données dont nous disposons ne nous ont pas permis de vérifier avec certitude la deuxième hypothèse de recherche selon laquelle les visées cognitives et identitaires dominant le débat contrairement au visées relationnelles ou pragmatiques.

Néanmoins une étude plus approfondie du corpus (relever tous les arguments et toutes les stratégies selon diverses typologies, analyser les interactions en séquences, classer les arguments par thème ...) pourrait apporter plus de réponses et surtout elle affinerait peut-être le cadre théorique destiné à l'analyse de l'argumentation dans l'espace public contemporain.



Les résultats de la présente analyse ne sont donc qu'une amorce à la réalisation d'autres études. Il faudrait entre autres appliquer notre démarche à différents corpus pour étoffer ces résultats.

Tel que nous avons pu le démontrer tout au long de cet exposé, les perspectives d'analyse sont multiples et diverses. Elles témoignent certainement du dynamisme de cette jeune discipline qu'est l'analyse argumentative du discours authentique.

TABLE DES MATIERES



Table des matières

SOMMAIRE	2
Introduction	4
I. L'argumentation : Une anthropologie du convaincre	12
I.1 Bref historique	12
I.2 Définitions de l'argumentation	14
I.2.1 L'argumentation au cours du 20 ^e siècle	14
I.2.1.1 Chaïm PERLEMAN et le renouveau de la rhétorique	15
I.2.1.2 L'argumentation selon S .E. TOULMIN	16
I.2.1.3 La logique informelle et l'étude des fallacies	18
I.2.1.4 Théorie logico-naturelle de J.-B. Grize	19
I.2.1.5 Anscombe et Ducrot : l'argumentation dans la pragma-sémantique	20
I.2.1.6 La pragma-dialectique	22
I.2.1.7 Les approches conversationnelles de l'argumentation	23
I.2.2 Définition de l'argumentation retenue	25
I.3 L'argument	28
I.3.1 Définition de l'argument	28
I.3.2 Typologie des arguments	30
I.3.2.1 L'argumentation manipule des objets et des relations entre objets	31
I.3.2.1.1 Causalité et argumentation	31
I.3.2.1.1.1 Argumentation établissant une relation causale	31
I.3.2.1.1.2 Argumentation exploitant une relation causale	31



I.3.2.1.1.2.1	Argumentation par l'effet _____	31
I.3.2.1.1.2.2	Argumentation par la conséquence ____	32
I.3.2.1.2	Argumentation et analogie _____	32
I.3.2.1.3	Argumentations sur la nature des choses et leur définition _____	33
I.3.2.2	L'argumentation subit les contraintes du langage dans lequel elle se développe _____	33
I.3.2.2.1	L'argumentation comme transformation d'énoncés _____	33
I.3.2.2.2	Désignations et prises de position _____	34
I.3.2.2.3	L'argumentation "dans la langue" _____	34
I.3.2.2.3.1	Les topoï _____	34
I.3.2.2.3.2	Les connecteurs _____	35
I.3.2.2.4	L'argumentation comme sémantique intentionnelle _____	37
I.3.2.3	L'argumentation est un processus interactif ____	37
I.3.2.3.1	Argumentations liées à la structure de l'interaction _____	37
I.3.2.3.2	L'argumentation par la force _____	37
I.3.2.3.3	La charge de la preuve _____	37
I.3.2.3.4	L'argumentation par l'ignorance _____	38
I.3.2.3.5	Le partage des énoncés _____	38
I.3.2.3.5.1	L'implicite dans l'argumentation _____	38
I.3.2.3.5.1.1	Argumentation sans loi de passage ____	38
I.3.2.3.5.1.2	Argumentation sans conclusion _____	39
I.3.2.3.5.2	L'implicite argumentatif _____	40
I.3.2.3.6	Les argumentations sur la personne _____	40
I.3.2.3.7	Les argumentations d'autorité _____	41
II.	<i>L'argumentation dans une structure de l'échange</i> _	43
II.1	L'argumentation dans la communication : _____	44



II.2 De la discussion au débat	47
II.2.1 La conversation	49
II.2.2 La discussion	49
II.2.3 Définition du débat	50
II.3 Les différentes approches pour l'analyse argumentative	51
II.3.1 Une approche langagière	51
II.3.2 Une approche générique	51
II.3.3 Une approche stylistique	51
II.3.4 Une approche textuelle	52
II.3.5 Une approche communicationnelle	52
II.3.6 Une approche dialogique et interactionnelle	52
II.4 Les stratégies argumentatives	53
II.4.1 La justification	53
II.4.1.1 Critère d'efficacité	53
II.4.1.2 Critère de clarté	54
II.4.2 La réfutation	54
II.4.3 La concession	55
II.5 Les visées argumentatives dans l'espace public contemporain	58
II.5.1 une fonction cognitive	58
II.5.2 Une fonction relationnelle	59
II.5.3 Une fonction identitaire	59
II.5.4 Une fonction "pragmatique"	59
III. Considérations méthodologiques	61
III.1 Le forum de discussion sur internet	62
III.1.1 Le forum de discussion comme corpus	62
III.1.2 Le forum de discussion comme conversation	63



III.2 Notre corpus : présentation et méthodologie d'analyse	64
III.2.1 Présentation du corpus	64
III.2.2 Méthodologie d'analyse	72
III.2.2.1 Le repérage des arguments	72
III.2.2.2 La détermination des types d'argument, des stratégies déployées et des visées	74
IV. L'argumentation sur le forum de discussion de Rue89	77
IV.1 Le repérage des arguments	77
IV.2 L'identification des différentes stratégies argumentatives dans le débat public	80
IV.2.1 La justification	80
IV.2.1.1 Argumentation par la conséquence	81
IV.2.1.2 Argumentation et analogie	82
IV.2.1.3 Argumentation sur la nature des choses et leur définition	83
IV.2.1.4 Argumentation par les contraires	84
IV.2.1.5 Désignation et prise de position	84
IV.2.1.6 Les topoï	85
IV.2.1.7 L'argumentation d'autorité	86
IV.2.2 La concession	88
IV.2.3 La réfutation	89
IV.3 Les visées argumentatives dans l'espace public contemporain	93
Conclusion	96
Table des matières	101
Bibliographie	105

BIBLIOGRAPHIE



Bibliographie

AMOSSY Ruth, *L'argumentation Dans Le Discours*, Paris, Nathan, 2000.

ANSCOMBRE, Jean-Claude et DUCROT, Oswald, *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga, 1983.

BRETON Philipe, *Histoire des théories de l'argumentation*, Paris, La découvertes & Syros, 2000.

BRETON Philipe, *l'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, 2003.

CHARAUDEAU PATRICK et MAINGURNEAU Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.

DUCROT Oswald, *Les échelles argumentative* , Paris, Minuit, 1980.

DUCROT Oswald et *all*, *Les Mots Du Discours*, Minuit, Paris, 1980 .

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *Les interactions verbales-*
Tome1, Armand Colin, 1990.



MOESCHLER Jacques, *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier, 1985.

MOESCHLER Jacques et REBOUL Anne, *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Armand Colin, 1998.

OLERON, Pierre, *L'argumentation, Que sais-je?* Presses Universitaires de France, Paris, 1983.

PERLEMAN Chaïm et de OLBRECHTS-TYTECA Lucie, *Traité de l'argumentation*, éditions de l'université de Bruxelles, 1970.

PLANTIN Christian, *Essai sur L'argumentation. Introduction linguistique a l'étude de la parole argumentative*, Paris, Kimé, 1990.

PLANTIN Christian, *L'argumentation*, Paris, Seuil, 1996.

PLANTIN Christian, « *Le trilogue argumentatif. Présentation de modèle, analyse de cas* » in *Langue Française* 1 12, décembre 1996

VION Robert, *La Communication Verbale, Analyse des Interactions*, Hachette-Supérieure, 1992.



Sitographie

DOURY, Marianne. «L'évaluation des arguments dans les discours ordinaires. Le cas de l'accusation d'amalgame Langage & société 2003/3, n° 105, p. 9-37.» *cairn.info*. 2003/3.

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=LS&ID_NUMPUBLIE=LS_105&ID_ARTICLE=LS_105_0009.

DUCROT, Oswald. « « Opérateurs argumentatifs et visée argumentative », Cahiers de linguistique française 5 ,1993 P.7-36.» s.d. <http://clf.unige.ch/num.php?numero=5>.

FALGUERES, Sophie. «L'organisation des débats politiques sur les sites web de quotidiens nationaux.» s.d. http://w3.aislf.univ-tlse2.fr/gtsc/DOCS_SOCIO/FINITO_PDF/Falgueres_rev.pdf.

GRIZE, Jean Blaise. *Logique Naturelle Et Représentations Sociales, in Papers on Social Representations Vol.2, 1993, P.3.* s.d. http://www.psr.jku.at/PSR1993/2_1993Grize.pdf.

HABERT, B. «Des corpus représentatifs : de quoi, pour quoi, comment ?, in M. Bilger (éd.), Linguistique sur corpus. Études et réflexions, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2000, P. 11-58.» s.d. <http://www.limsi.fr/Individu/habert/Projets/ATALA280401/Habert/Perpignan00/index.html>.



NGO, Thi Thu Ha. «Argumentation et didactique du Français langue étrangère pour un public vietnamien, Thèse de doctorat en Sciences du Langage, sous la direction de Christian PLANTIN et The Hung TRAN Université Lumière Lyon 2.» Juin 2011. <http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=2276&action=pdf>.

PLANTIN, Christian. «L'argument Du Paralogisme, in HERMES 15.» 1995. http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/2042/15170/1/HERMES_1995_15_245.pdf.

PLANTIN, Christian. «Pour une archive des langues parlées en interaction. Statuts juridiques, formats et standards, représentativité, in J. L. Lebrave, La société de l'information et ses enjeux, actes du colloque de bilan « La société de l'information ».» 2005. http://icar.univ-lyon2.fr/projets/corinte/documents/Projets/rapport_archives.pdf .

TUTESCU, Mariana. «L'argumentation, Introduction à L'étude du Discours.» s.d. <http://ebooks.unibuc.ro/lls/MarianaTutescu-argumentation/22.htm>.